



Budgets primitifs 2026

Budget principal VILLE
Budget annexe ANRU II
Budget annexe COLOSSE
Budget annexe FOSSOYAGE

AXES D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

LE BUDGET 2026 : L'ACTE FONDATEUR D'UNE AMBITION RENOUVELEE

Le suffrage universel a parlé, et avec lui, une exigence de clarté et de continuité dans l'action nous a été confiée. Ces Budgets Primitifs 2026 ne sont pas un simple document comptable de transition ; ils sont la **traduction financière de notre mandature**.

Ils marquent le point de départ d'une ère nouvelle pour Saint-André : celle de la consolidation de nos acquis et de l'accélération de nos transformations.

Une résilience devenue notre force.

Au cours du précédent mandat, notre Ville a prouvé sa capacité à faire face à l'imprévisible. Crises sanitaires à répétition, tensions inflationnistes, et le choc du cyclone Garance : nous avons été le bouclier nécessaire pour nos concitoyens. Aujourd'hui, cette résilience n'est plus une réaction, elle est une méthode de gestion.

Alors que l'Etat durcit ses positions budgétaires par une Loi de Finances 2026 rigoureuse, nous répondons par la **souveraineté locale**.

Nous ne subissons pas la contrainte, nous l'intégrons pour mieux la dépasser. Au titre du budget principal de la Ville, avec une hausse maîtrisée de nos recettes de fonctionnement (90,02 M€) et une épargne brute solide de 9,3 M€, nous prouvons que la gestion saine peut servir l'ambition.

Investir pour transformer : 30,3M€ d'audace

- **21 M€ d'investissement sur le budget principal de la VILLE**
- **55 K€ d'investissement sur le budget annexe COLOSSE**
- **9,285 M€ d'investissement pour le budget annexe ANRU**

Notre majorité refuse la gestion « au fil de l'eau ». Malgré un contexte de contraction des dotations nationales, nous maintenons un effort d'équipement massif de 30,34 M€. Chaque euro investi dans ce budget est un **investissement dans l'avenir de nos enfants, dans la sécurité de nos quartiers et dans l'attractivité de notre territoire**.

Ces budgets 2026 donnent le coup d'envoi des **5 piliers fondateurs qui porteront Saint-André jusqu'en 2033** :

- I. LE GRAND SAINT-ANDRE : inscrire notre ville comme le moteur économique incontestable de l'Est.
- II. L'EXCELLENCE POUR NOTRE JEUNESSE : sanctuariser 15 M€ pour des écoles modernes et un pôle universitaire rayonnant.
- III. LE BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN : garantir la tranquillité publique et réussir une transition écologique concrète.
- IV. SOLIDARITE ET PROXIMITE : placer l'humain et le pouvoir d'achat au sommet de nos priorités.
- V. LA REUSSITE AVEC NOS AGENTS : bâtir un service public de haute performance, fondé sur la justice sociale et la reconnaissance du travail de nos agents.

Un cap clair : « plus loin, ensemble », parce que gouverner c'est choisir. Et **notre choix est limpide : nous choisissons de bâtir une cité qui protège** sans assister, **qui investit** sans endetter les générations futures, **et qui rayonne** sans oublier personne.

Anticiper pour protéger, agir pour transformer. Ce n'est pas seulement notre slogan, **c'est notre feuille de route.**

En votant ce budget, **nous engageons la transformation durable de Saint-André pour les sept prochaines années.**

LE BUDGET PRINCIPAL 2026 – BUDGET VILLE

L'équilibre général

Le projet de budget primitif 2026 a été élaboré dans la continuité des budgets précédents et la poursuite des engagements clairs et ambitieux, en faveur de la solidarité, de la protection des familles, des classes moyennes et des plus vulnérables, de la transition environnementale et énergétique, des services publics de proximité dans le cadre de la politique de la Ville, de la transformation et de la végétalisation de notre territoire. Ce projet de budget est, comme chaque année, largement affecté par le désengagement de l'État auquel il convient d'ajouter les mesures gouvernementales établies sans concertation avec Nous Elus de la République et confrontés quotidiennement aux enjeux locaux. L'ensemble ponctionne désormais les comptes des collectivités pour tenter de redresser les comptes publics.

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) s'établissent à 90 020 K€, en hausse de 375 K€, soit + 0,4 %, par rapport au BP 2025, principalement en raison de la hausse attendue de la fiscalité locale, qui pour rappel est liée à la dynamique des bases et non à une augmentation des taux d'imposition. Le budget primitif 2026 tel qu'il a été construit n'intègre pas de revalorisation des taux de taxes locales directes.

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) progressent de 0,3 % (+214 K€ par rapport au BP 2025) pour s'établir à 82,2 M€.

L'épargne brute s'établit à 9 298 K€, soit une augmentation de 162 K€ par rapport au BP 2025 (+ 2%).

Le niveau des dépenses réelles d'investissement (DRI) hors remboursement d'emprunt est fixé à 21 257 K€. La Ville fait le choix de maintenir un haut niveau d'investissement pour poursuivre la mise en œuvre des projets prioritaires de la mandature.

Les recettes réelles d'investissement (RRI) s'établissent à 21 994 K€, en tendance baissière à hauteur de 24 % par rapport au BP 2025.

Avec ce budget 2026, la Ville de Saint-André fait le choix d'une gestion à la fois responsable et ambitieuse. Responsable, en garantissant les équilibres financiers indispensables et en préservant ses capacités d'action ; ambitieuse, en maintenant un niveau d'investissement élevé pour répondre concrètement aux attentes des Saint-Andréennes et Saint-Andréens.

A travers ces orientations, la municipalité affirme sa volonté de prioriser les projets essentiels, d'accompagner les transitions en cours et de poursuivre le développement du territoire, tout en assurant un service public de qualité, accessible à tous.

Malgré un contexte économique contraint, notre stratégie budgétaire réaffirme une ambition claire : préparer l'avenir sans peser sur les générations futures.

I. EQUILIBRE BUDGETAIRE GLOBAL

1. Présentation des masses budgétaires

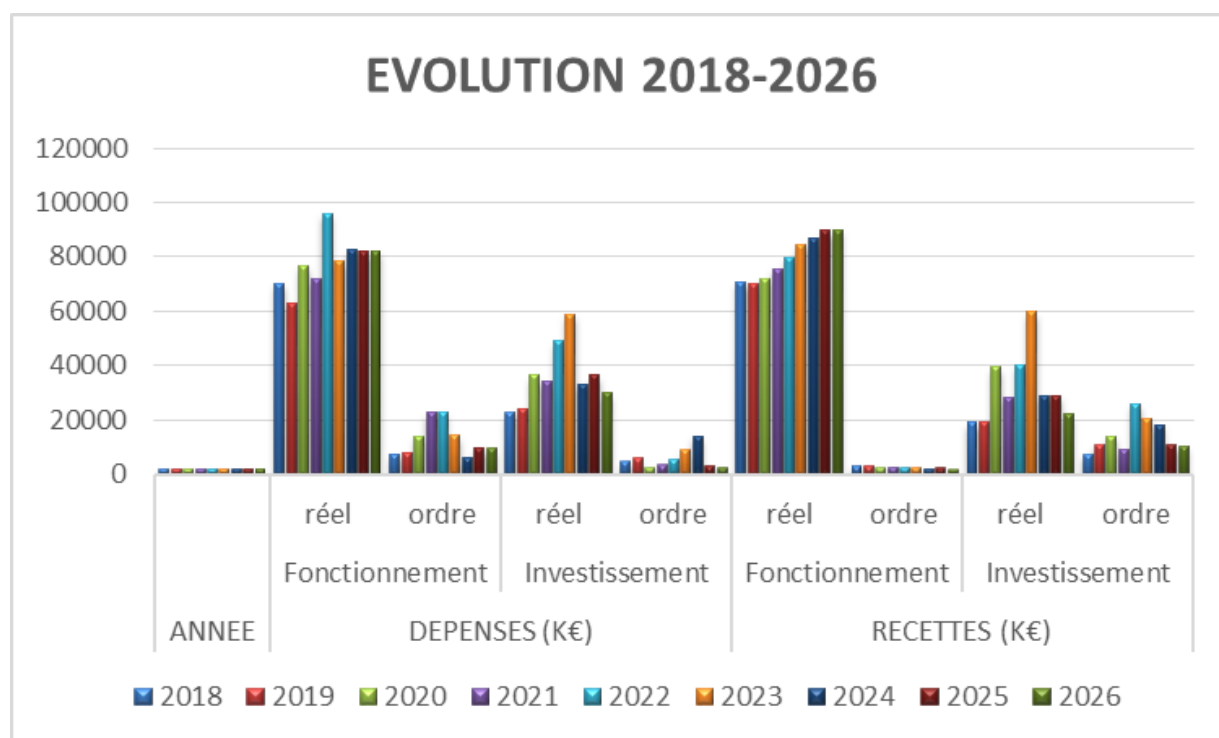
Le budget global 2026 (y compris mouvements d'ordres et réels) s'établit à un volume global de 124 M€.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont inscrites à hauteur de 82 222 K€, soit une hausse mesurée et maîtrisée à hauteur de 215 K€, due essentiellement aux contraintes portées par le budget de la Ville au titre des hausses de charges sociales, indemnités différentiels...décidées unilatéralement et sans concertation préalable par les instances gouvernementales.

Les recettes réelles de fonctionnement sont quant à elles inscrites prévisionnellement à hauteur de 90 020 K€, cette hausse étant due à la dynamique fiscale.

2. Présentation des masses budgétaires détaillées depuis 2018

ANNEE	DEPENSES (K€)				RECETTES (K€)			
	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement		Investissement	
	<i>réel</i>	<i>ordre</i>	<i>réel</i>	<i>ordre</i>	<i>réel</i>	<i>ordre</i>	<i>réel</i>	<i>ordre</i>
2018	70 197	7 527	22 521	4 700	70 693	3 083	19 150	7 411
2019	63 197	8 060	24 199	5 920	70 376	3 083	19 222	10 896
2020	76 792	14 056	36 565	2 450	72 037	2 450	39 339	14 056
2021	72 040	22 719	33 957	3 560	75 501	2 675	28 244	9 272
2022	95 922	23 019	48 862	5 370	79 837	2 300	40 322	25 906
2023	78 213	14 166	58 893	8 900	84 338	2 500	59 845	20 567
2024	82 502	6 323	33 150	14 000	86 825	2 000	28 827	18 323
2025	82 007	9 936	36 508	3 300	89 645	2 300	28 872	10 936
2026	82 222	9 458	29 792	2 460	90 020	1 660	21 994	10 258



3. Le bouclage global du budget primitif 2026

Le budget global 2026 (mouvements réels) s'établit pour les recettes de fonctionnement (RRF) à 90 020 K€, enregistrant une légère hausse de 375 K€ (+0,4 %) par rapport aux prévisions BP 2025. En parallèle, les dépenses de fonctionnement atteignent 82 222 K€, soit une hausse mesurée estimée à hauteur de 215 k€ (soit + 0,3 %), cette évolution étant due à l'application des mesures gouvernementales telles que détaillées ci-après au titre notamment celles prévues au chapitre 012 (charges de personnel).

Cette évolution prévisionnelle des dépenses/recettes réelles de fonctionnement permet de dégager une épargne brute prévue à 9 298 K€ (contre 9 137 K€ en mesure BP 2025), soit une évolution haussière prévisionnelle portée à 162 K€ (+ 2 %).

Au titre de l'épargne nette, elle est estimée à 1 764 K€.

L'enveloppe dédiée aux dépenses nouvelles d'équipement est fixée à 21 257 K€, représentant une augmentation de 1% par rapport aux prévisions 2025. Les projections de restes à réaliser portent un montant de 1 496 K€ au titre des dépenses d'équipements.

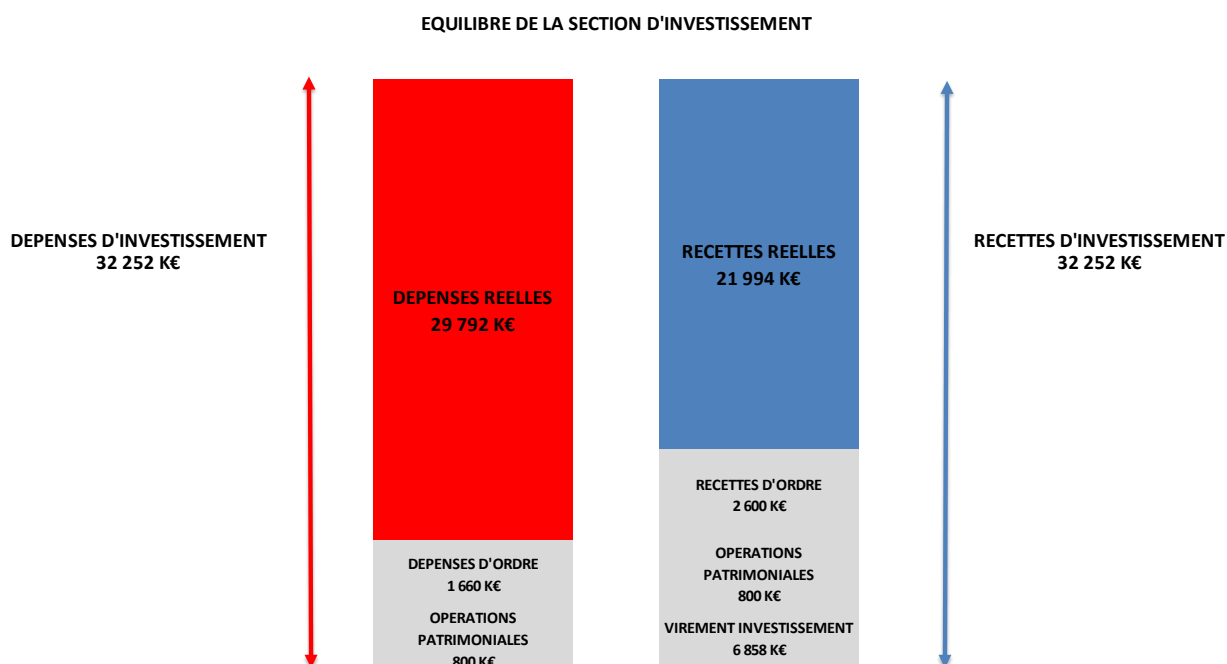
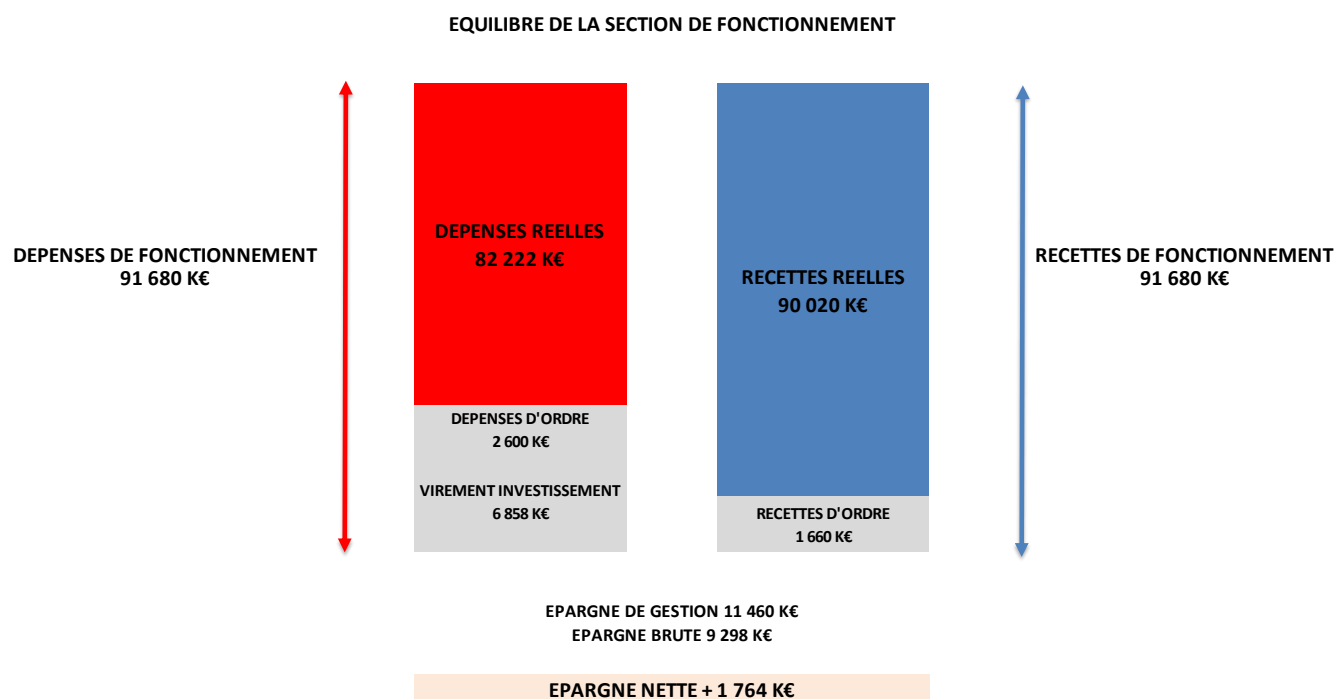
Ces projets de dépenses nouvelles bénéficieront d'un financement diversifié, provenant majoritairement des fonds européens, de l'État, la Région et le Département ainsi que la Fondation du patrimoine et la Caisse d'allocations familiales. Les recettes réelles d'investissement atteindront ainsi 21 994 K€.

Ce programme d'investissements est ainsi le reflet de notre volonté politique d'investissement ambitieuse, orientée vers l'amélioration du cadre de vie, la modernisation des équipements publics, la rénovation des infrastructures, et le développement de projets structurants pour l'avenir de la commune.

II. PRESENTATION DU BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le budget primitif 2026 tel qu'il est ici présenté n'intègre pas les résultats et les restes à réaliser du Compte Administratif 2025.

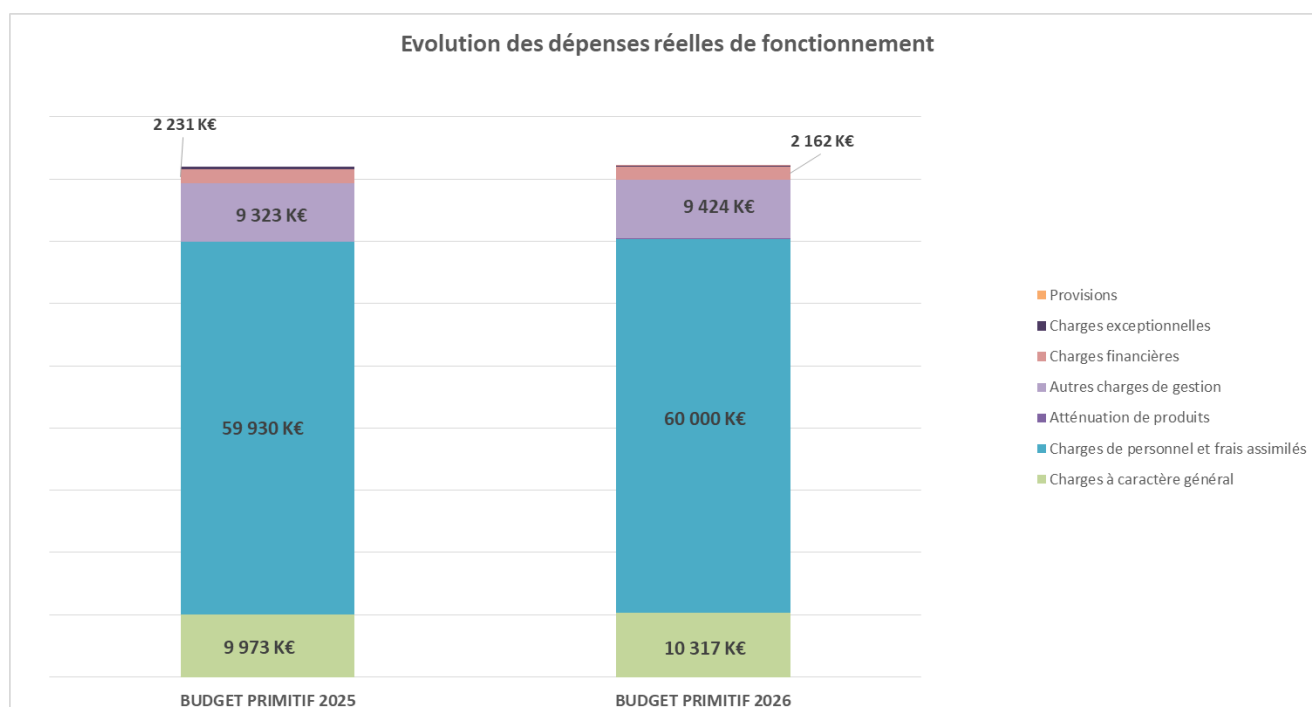
1. Présentation simplifiée



2. Le budget principal de la Ville – section de fonctionnement

Vue par chapitre budgétaire.

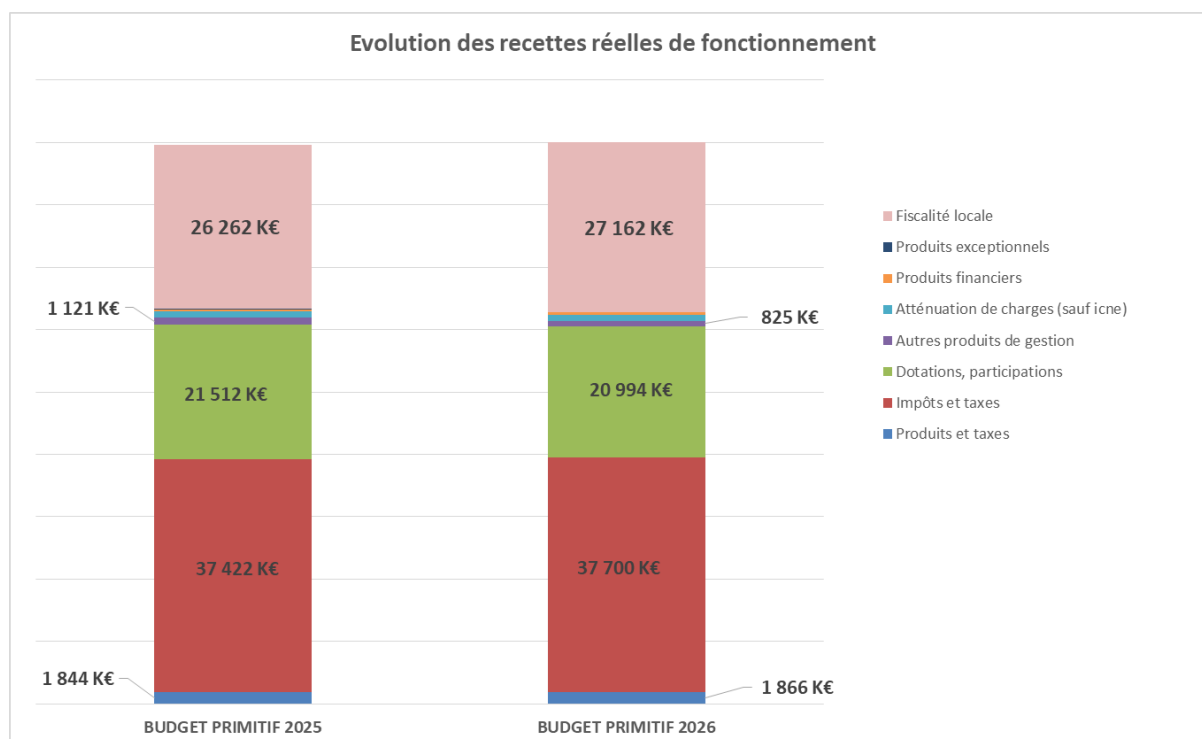
CHAPITRE	LIBELLE	POUR MÉMOIRE BUDGET PRECEDENT	BUDGET PRIMITIF 2026	variation	
				2025/2026	en %
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
011	Charges à caractère général	9 973 483 €	10 317 269 €	343 786 €	3%
012	Charges de personnel et frais assimilés	59 930 162 €	60 000 000 €	69 838 €	0,1%
014	Atténuation de produits	50 000 €	107 836 €	57 836 €	116%
65	Autres charges de gestion	9 323 054 €	9 423 769 €	100 715 €	1%
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		79 276 699 €	79 848 874 €	572 175 €	1%
66	Charges financières	2 231 112 €	2 162 000 €	- 69 112 €	-3%
67	Charges spécifiques	500 000 €	111 000 €	- 389 000 €	-78%
68	Provisions	- €	100 000 €	100 000 €	#DIV/0!
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		82 007 811 €	82 221 874 €	214 063 €	0,3%
023	Virement à la section d'investissement	7 054 605 €	6 858 426 €	- 196 179 €	-3%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 882 000 €	2 600 000 €	- 282 000 €	-10%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		9 936 605 €	9 458 426 €	- 478 179 €	-4,8%
TOTAL GLOBAL		91 944 416 €	91 680 300 €	- 264 116 €	0%



Le budget primitif 2026 porte ainsi un total des dépenses par rapport au budget primitif 2025 :

- ✓ Au titre de la gestion courante à 79 849 K€ soit +572 K€ ;
- ✓ Au titre des dépenses réelles à hauteur de 82 222 K€ soit +215K€ ;
- ✓ Quant aux dépenses d'ordre, elles sont prévues à hauteur de 9 458 K€ soit – 478 K€

CHAPITRE	LIBELLE	POUR MÉMOIRE BUDGET PRECEDENT	BUDGET PRIMITIF 2026	variation	
				2025/2026	en %
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
013	Atténuation de charges (sauf icne)	1 020 000 €	1 010 000 €	- 10 000 €	-1%
70	Produits et taxes	1 843 500 €	1 865 800 €	22 300 €	1%
73	Impôts et taxes	37 422 288 €	37 700 000 €	277 712 €	1%
731	Fiscalité locale	26 262 000 €	27 161 500 €	899 500 €	3%
74	Dotations, participations	21 511 800 €	20 994 000 €	- 517 800 €	-2%
75	Autres produits de gestion	1 120 828 €	825 000 €	- 295 828 €	-26%
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		89 180 416 €	89 556 300 €	375 884 €	0%
76	Produits financiers	364 000 €	364 000 €	- €	0%
77	Produits spécifiques	100 000 €	100 000 €	- €	0%
78	Reprise sur amortissement, dépréciation et provision	- €	- €	- €	#DIV/0!
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		89 644 416 €	90 020 300 €	375 884 €	0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 300 000 €	1 660 000 €	- 640 000 €	-28%
043	Opérations d'ordre intérieur de la section	- €	- €	- €	#DIV/0!
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		2 300 000 €	1 660 000 €	- 640 000 €	-27,8%
TOTAL GLOBAL		91 944 416 €	91 680 300 €	- 264 116 €	0%



Le budget primitif 2026 porte ainsi un total des recettes par rapport au budget primitif 2025 :

- ✓ Au titre de la gestion courante à 89 556 K€ soit +376 K€ ;
- ✓ Au titre des recettes réelles à hauteur de 90 020 K€ ;
- ✓ Quant aux recettes d'ordre, elles sont prévues à hauteur de 1 660 K€ soit – 640 K€

Vue par article budgétaire

Au titre du chapitre 011 « charges à caractère général »

CODE ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BUDGET PRIMITIF 2025	BUDGET PRIMITIF 2026	variation	
				2025/2026	en %
CHARGES A CARACTERE GENERAL - 011		9 973 483 €	10 317 269 €	343 786 €	3,45%
60611	Eau et assainissement	400 400 €	400 000 €	- 400 €	-0,10%
60612	Energie - Electricité	820 000 €	800 000 €	- 20 000 €	-2,44%
60621	Combustibles	22 256 €	25 000 €	2 744 €	12,33%
60622	Carburants	156 446 €	150 000 €	- 6 446 €	-4,12%
60623	Alimentation	2 227 786 €	2 069 328 €	- 158 458 €	-7,11%
60631	Fournitures d'entretien	178 064 €	214 500 €	36 436 €	20,46%
60632	Fournitures de petit équipement	44 762 €	54 190 €	9 428 €	21,06%
60636	Habillement et vêtements de travail	195 634 €	152 200 €	- 43 434 €	-22,20%
6064	Fournitures administratives	40 572 €	49 047 €	8 475 €	20,89%
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et m	60 067 €	35 250 €	- 24 817 €	-41,32%
6068	Autres matières et fournitures	265 325 €	291 450 €	26 125 €	9,85%
611	Contrats de prestations de services	293 312 €	456 300 €	162 988 €	55,57%
6132	Locations immobilières	128 917 €	120 000 €	- 8 917 €	-6,92%
61351	Matériel roulant	629 €	- €	- 629 €	-100,00%
61358	Autres locations	192 358 €	317 100 €	124 742 €	64,85%
614	Charges locatives et de copropriété	68 624 €	77 000 €	8 376 €	12,21%
61521	Terrains	286 716 €	410 000 €	123 284 €	43,00%
615221	Bâtiments publics	223 438 €	214 000 €	- 9 438 €	-4,22%
615231	Voiries	135 005 €	142 164 €	7 159 €	5,30%
61551	Matériel roulant	151 234 €	172 000 €	20 766 €	13,73%
61558	Autres biens mobiliers	66 340 €	86 750 €	20 410 €	30,77%
6156	Maintenance	402 390 €	444 000 €	41 610 €	10,34%
6168	Autres primes d'assurance	551 000 €	601 000 €	50 000 €	9,07%
617	Etudes et recherches	13 500 €	127 150 €	113 650 €	841,85%
6182	Documentation générale et technique	34 917 €	6 620 €	- 28 297 €	-81,04%
6184	Versements à des organismes de formation	103 819 €	82 062 €	- 21 757 €	-20,96%
6188	Autres frais divers	15 895 €	46 600 €	30 705 €	193,17%
62268	Autres honoraires, conseils	338 248 €	308 830 €	- 29 418 €	-8,70%
6227	Frais d'actes et de contentieux	70 862 €	130 357 €	59 495 €	83,96%
6228	Divers honoraires	863 115 €	878 570 €	15 455 €	1,79%
6231	Annonces et insertions	47 235 €	56 017 €	8 782 €	18,59%
6232	Fêtes et cérémonies	17 784 €	14 500 €	- 3 284 €	-18,47%
6234	Réceptions	66 902 €	70 500 €	3 598 €	5,38%
6236	Catalogues et imprimés	163 235 €	165 231 €	1 996 €	1,22%
6238	Divers frais de communication	144 451 €	68 500 €	- 75 951 €	-52,58%
6245	Transports de personnes extérieures à la collect	100 108 €	129 900 €	29 792 €	29,76%
6247	Transports collectifs du personnel	2 750 €	500 €	- 2 250 €	-81,82%
6251	Voyages, déplacements et missions	30 834 €	24 000 €	- 6 834 €	-22,16%
6261	Frais d'affranchissement	59 878 €	50 000 €	- 9 878 €	-16,50%
6262	Frais de télécommunications	190 000 €	138 500 €	- 51 500 €	-27,11%
627	Services bancaires et assimilés	70 000 €	70 430 €	430 €	0,61%
6281	Concours divers (cotisations)	31 179 €	34 623 €	3 444 €	11,05%
6282	Frais de gardiennage	94 579 €	98 100 €	3 521 €	3,72%
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 436 €	24 000 €	13 564 €	129,97%
6284	Redevances pour services rendus	268 632 €	163 700 €	- 104 932 €	-39,06%
6288	Autres services extérieurs	7 657 €	10 500 €	2 843 €	37,13%
63512	Taxes foncières	302 662 €	315 000 €	12 338 €	4,08%
63513	Autres impôts locaux	13 530 €	20 000 €	6 470 €	47,82%
6353	Impôts indirects	- €	1 800 €	1 800 €	-100,00%

Au Budget primitif 2026, nous prévoyons un montant total du chapitre 011 « charges à caractère général » à hauteur de 10 317 269,00 €, soit une hausse globale mesurée de 3,4 %.

Cette évolution doit toutefois être appréciée à la lumière de la méthode de construction budgétaire retenue. En effet, le budget primitif 2026 a été élaboré sur la base du budget primitif 2025, tout en intégrant l'ensemble des ajustements intervenus en cours d'exercice, à savoir le budget supplémentaire, les décisions modificatives ainsi que les virements de crédits opérés durant l'année 2025. Nous poursuivons ainsi notre maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement, en intégrant les hausses prévisibles au titre des dépenses obligatoires et en utilisant les leviers d'optimisation financière sur les dépenses pour lesquelles nous pouvons agir en interne. Ainsi, les montants inscrits au budget primitif 2026 traduisent une approche consolidée des crédits, permettant de présenter dès l'origine une vision plus fidèle et plus lisible de la réalité financière de la collectivité. Cette méthode participe d'une volonté de rationalisation de la gestion budgétaire et d'une amélioration de la lisibilité des documents financiers.

Dans ce contexte, la collectivité poursuit ses efforts de maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement, en intégrant les évolutions prévisibles des charges obligatoires. Parallèlement, elle s'attache à mobiliser les leviers d'optimisation disponibles sur les postes de dépenses sur lesquels une action est possible.

L'objectif demeure de concilier rigueur budgétaire, capacité d'investissement et maintien de la qualité du service public, en veillant à répondre aux besoins de la population, notamment des publics les plus fragiles.

Les articles sur lesquels les mouvements financiers sont les plus notables sont notamment :

61358	Autres locations	192 358 €	317 100 €	124 742 €	64,85%
-------	------------------	-----------	-----------	-----------	--------

Sont prévues la location de barrières de police, de groupes électrogènes pour les manifestations et événements ; d'écran géant et dispositif de vidéo captation (élections municipales)

61521	Terrains	286 716 €	410 000 €	123 284 €	43,00%
-------	----------	-----------	-----------	-----------	--------

Sont prévus les montants liés aux entretiens de terrain, notamment celui de Champ Borne

617	Etudes et recherches	13 500 €	127 150 €	113 650 €	841,85%
-----	----------------------	----------	-----------	-----------	---------

Nous prévoyons d'engager plusieurs audits informatiques et paramétrages correctifs sur nos logiciels métier ainsi qu'une prestation de service pour l'optimisation fiscale.

611	Contrats de prestations de services	293 312 €	456 300 €	162 988 €	55,57%
-----	-------------------------------------	-----------	-----------	-----------	--------

Est inscrit ici le dispositif de médiation de nuit et tranquillité publique.

6156	Maintenance	402 390 €	444 000 €	41 610 €	10,34%
------	-------------	-----------	-----------	----------	--------

Sont prévues les maintenances nécessaires : fontaines eau, ascenseurs, climatisation, curage réseaux.

6284	Redevances pour services rendus	268 632 €	163 700 €	- 104 932 €	-39,06%
------	---------------------------------	-----------	-----------	-------------	---------

Nous rétablissons une situation de paiement de redevance auprès de la CIREST sur un exercice budgétaire, l'année 2025 ayant supporté deux appels de cotisations 2024 et 2025.

6262	Frais de télécommunications	190 000 €	138 500 €	- 51 500 €	-27,11%
------	-----------------------------	-----------	-----------	------------	---------

Nous avons procédé à consultation publique et avons pu obtenir dans le cadre du nouvel accord marché public pour les frais de télécommunication des prix plus avantageux.

Au titre du chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés »

CODE ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	POUR MÉMOIRE BUDGET PRECEDENT	BUDGET PRIMITIF 2026	variation	
				2025/2026	en %
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES - 012		59 930 162 €	60 000 000 €	69 838 €	0,12%
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	801 539 €	932 224 €	130 685 €	16,30%
64111	Rémunération principale	6 698 896 €	5 848 812 €	- 850 084 €	-12,69%
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	73 365 €	89 932 €	16 567 €	22,58%
64113	NBI	111 617 €	104 756 €	- 6 861 €	-6,15%
64118	Autres indemnités	4 366 574 €	4 177 753 €	- 188 821 €	-4,32%
64131	Rémunérations	29 624 567 €	29 419 588 €	- 204 979 €	-0,69%
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	30 965 €	54 765 €	23 800 €	76,86%
64138	Primes et autres indemnités	3 553 329 €	4 328 836 €	775 507 €	21,82%
6417	Rémunérations des apprentis	7 597 €	44 613 €	37 016 €	487,25%
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	9 381 205 €	9 997 677 €	616 472 €	6,57%
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 571 422 €	3 444 148 €	- 127 274 €	-3,56%
6454	Cotisations à l'assurance chômage	- €	10 170 €	10 170 €	-100,00%
6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	29 320 €	- €	- 29 320 €	-100,00%
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	24 344 €	23 094 €	- 1 250 €	-5,13%
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.	158 525 €	- €	- 158 525 €	-100,00%
64731	Versées directement	297 751 €	195 944 €	- 101 807 €	-34,19%
6475	Médecine du travail, pharmacie	363 €	- €	- 363 €	-100,00%
6478	Autres charges sociales diverses	1 184 755 €	1 327 688 €	142 933 €	12,06%
6488	Autres	14 029 €	- €	- 14 029 €	-100,00%

Ce chapitre représente 72,97 % du total des dépenses réelles de fonctionnement, taux rapporté à 65,44 % du total des dépenses de fonctionnement (réelles et d'ordre).

L'exercice 2026 est marqué par une hausse significative des dépenses de personnel, estimée à environ 600 000 €. Cette progression, représentant un surcoût annuel de 594 468 €, s'explique par la conjonction de décisions gouvernementales nationales et de choix politiques locaux volontaristes.

Analyse des facteurs de hausse

Les augmentations de charges sont principalement portées par trois leviers :

- 1- Mesures gouvernementales (impact majeur)
 - a. Hausse de la CNRACL : le taux de cotisation bondit de 3 points passant de 34.65 % à 37.65 %. L'impact financier pour la collectivité est estimé à 250 000 € sur l'année.
 - b. L'indemnité différentielle SMIC : suite à la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2026 l'Etat mobilise une indemnité pour garantir le minimum légal aux agents (indices majorés inférieurs à 371). Ce poste explose, passant de 864 € en 2025 à plus de 43 700 € dès les deux premiers mois de 2026
- 2- La protection sociale complémentaire : conformément au décret n° 2022-581 du 20 avril 2022, la ville renforce sa participation financière :
 - a. Prévoyance : participation de 9 € par agent (soit 158 220 €/an)
 - b. Santé : participation minimale de 15 € par agent (soit 263 700 €/an)
- 3- Valorisation sociale et carrière
 - a. Titres restaurant : revalorisation de la valeur faciale de 1 € par titre depuis le 1^{er} janvier 2026
 - b. Evolutions statutaires : prise en compte des avancements de grade, promotions internes et de la montée en compétences des agents (formations SSIAP, concours....)

Récapitulatif des surcoûts annuels

Nature de la mesure	Type de charge	Impact annuel estimé
Hausse CNRACL (+ 3 points)	Cotisations patronales	+ 250 000 €
Indemnité différentielle SMIC	Rémunération brute	+ 262 000 €
Protection sociale complémentaire	Santé	+ 263 700 €
Revalorisation tickets resto (+1€)	Action sociale pour le personnel	+ 84 468 €
TOTAL DES SURCOUTS		+ 860 168 €

Stratégie de la maîtrise de la masse salariale

Pour absorber ce choc financier sans dégrader le service public, la Ville met en œuvre une gestion rigoureuse :

- Optimisation des effectifs : non remplacement systématique des départs (retraites, fins de contrats) et restructuration des services
- Gestion du temps de travail : rationalisation des heures supplémentaires et réorganisation des plannings
- Rééquilibrage de l'encadrement : on observe une montée en expertise avec un renforcement de l'encadrement qui doit se poursuivre au sein de chaque service, chaque équipe.

Malgré un contexte réglementaire contraignant, la Municipalité maintient son engagement social (santé, pouvoir d'achat via les tickets restaurant) tout en pilotant activement sa structure RH pour garantir la viabilité budgétaire.

La Ville de Saint-André fait face à une transformation de ses besoins, passant d'une gestion de masse à une recherche d'expertise technique et managériale.

1. Stratégie de recrutement : attractivité et montée en gamme

- ✚ Renforcement de l'encadrement stratégique : la politique de recrutement privilégie désormais les profils de catégories A (+ 4) et B (+ 8) ; l'objectif est de consolider le pilotage des domaines clés : environnement, bâtiment, voies et réseaux, ressources humaines)

année	catégorie A		catégorie B		catégorie C		TOTAL
2022	56	3,6293	97	6,2865	1390	90,0843	1543
2023	55	3,6569	92	6,1170	1357	90,2261	1504
2024	62	4,1555	90	6,0322	1340	89,8123	1492
2025	66	4,5051	98	6,6894	1301	88,8055	1465

- ✚ Valorisation des parcours internes : la collectivité mise sur la promotion interne et la réussite aux concours pour fidéliser ses agents. Cela s'accompagne d'un investissement dans les formations qualifiantes (type SSIAP, CACES, Armes à feu...)
- ✚ Amélioration de la qualité de vie au travail : pour rester attractive la Ville déploie des mesures non rémunératoires :
 - Organisation d'évènements de cohésion et de sport
 - Amélioration de la communication interne (JAC)
 - Mise en place d'ateliers forums pour impliquer les agents

2. Stratégie d'optimisation et rationalisation des services

Pour absorber les surcoûts de plus de 510 000 € imposé par les mesures nationales (CNRACL, SMIC), et des mesures sociales imposées par les législations (PSC : 264 000 €) la Ville applique une discipline budgétaire stricte autour de trois axes :

✚ Pilotage rigide de la masse salariale

- Non-remplacement systématique : chaque départ (retraite, fin de contrat, fin de mission) fait l'objet d'une analyse d'opportunité. Le poste n'est reconduit que si la continuité du service l'exige
- Baisse des effectifs : la réduction des effectifs sur le segment des gants de catégorie C permet de financer la montée en compétences des agents et de recruter des cadres sans augmenter le volume global de la masse salariale correspondante

✚ Réorganisation du temps de travail

- Rationalisation des heures supplémentaires : gestion affinée des plannings visant à limiter le recours aux heures payées en surplus
- Optimisation opérationnelle : mise en place d'une planification hebdomadaire stricte et vérification du volume horaire réel, permettant une meilleure couverture des besoins des services sans recrutement additionnel

✚ Restructuration des services

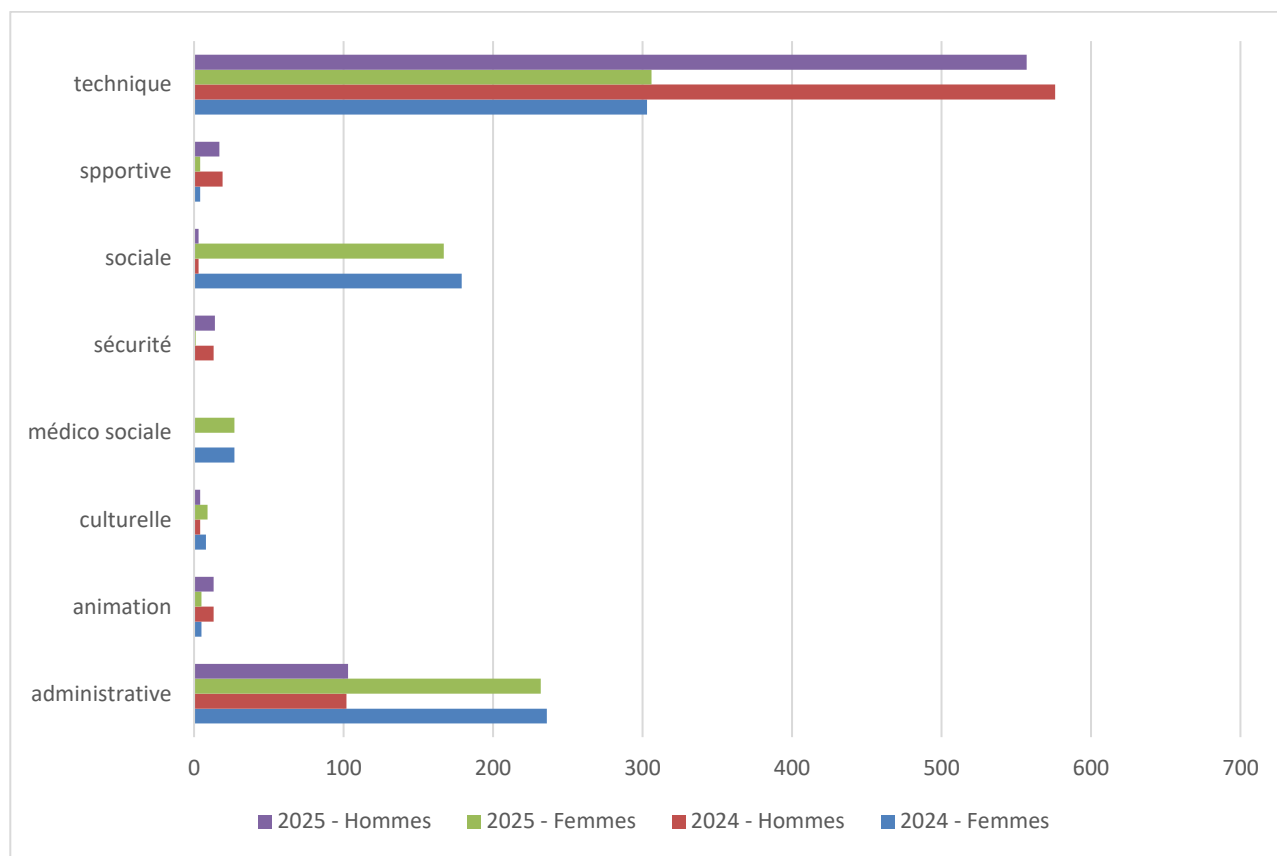
- Audit des missions : la ville procède à une réorganisation interne pour supprimer les doublons et gagner en efficacité
- Gestion volontariste : la municipalité assume un choix politique clair : maintenir les avantages sociaux (tickets restaurant, protection santé, régime indemnitaire) en contrepartie d'une productivité accrue et d'une structure de services plus légère et agile.

En résumé, la stratégie 2026 repose sur un effet de ciseaux maîtrisé. D'un côté on « rationalise » l'exécution (moins d'agents en catégorie C, moins d'heures supplémentaires) ; de l'autre, on « professionnalise » le pilotage (plus d'encadrants) pour garantir un service public de qualité malgré les contraintes financières.

L'évolution de la répartition des effectifs sur les emplois permanents

année	catégorie A		catégorie B		catégorie C		TOTAL
2022	56	3,6293	97	6,2865	1390	90,0843	1543
2023	55	3,6569	92	6,1170	1357	90,2261	1504
2024	62	4,1555	90	6,0322	1340	89,8123	1492
2025	66	4,5051	98	6,6894	1301	88,8055	1465

La répartition des agents par filière



La filière technique est la plus représentée au sein des effectifs avec 57,4 % des effectifs permanents (soit 841 agents sur 1465)

La filière administrative est la deuxième filière la plus représentée avec 22,2 % des effectifs communaux (soit 325 agents sur 1465)

On observe une diminution globale de l'effectif total, passant de 1492 à 1465 agents entre 2024 et 2025.

Malgré la baisse du total, les effectifs des catégories A et B progressent, ce qui traduit une volonté de renforcement de l'encadrement.

Bien qu'en diminution, la catégorie C reste ultra majoritaire, représentant près de 89 % des emplois permanents de la collectivité.

Quant à la filière administrative en catégorie B elle reste parfaitement stable avec 38 agents sur les deux exercices.

CATEGORIES/FILIERES	Nombre d'AGENTS	
	31.12.2025	31.12.2024
A	66	62
Filière administrative	37	38
Filière culturelle	2	
Filière médico-sociale	1	2
Filière Sociale	11	11
Filière technique	12	8
Sans filière	3	3
B	98	90
Filière administrative	38	38
Filière animation	3	3
Filière culturelle	3	2
Filière médico-sociale	19	8
Filière Sécurité (Police Municipale)	1	1
Filière Sociale	1	1
Filière sportive	16	18
Filière technique	17	19
C	1301	1340
Filière administrative	250	261
Filière animation	61	15
Filière culturelle	9	8
Filière médico-sociale	5	17
Filière Sécurité (Police Municipale)	14	
Filière Sociale	145	170
Filière sportive	5	5
Filière technique	812	852
Total général	1465	1492

Répartition des effectifs entre les femmes et les hommes

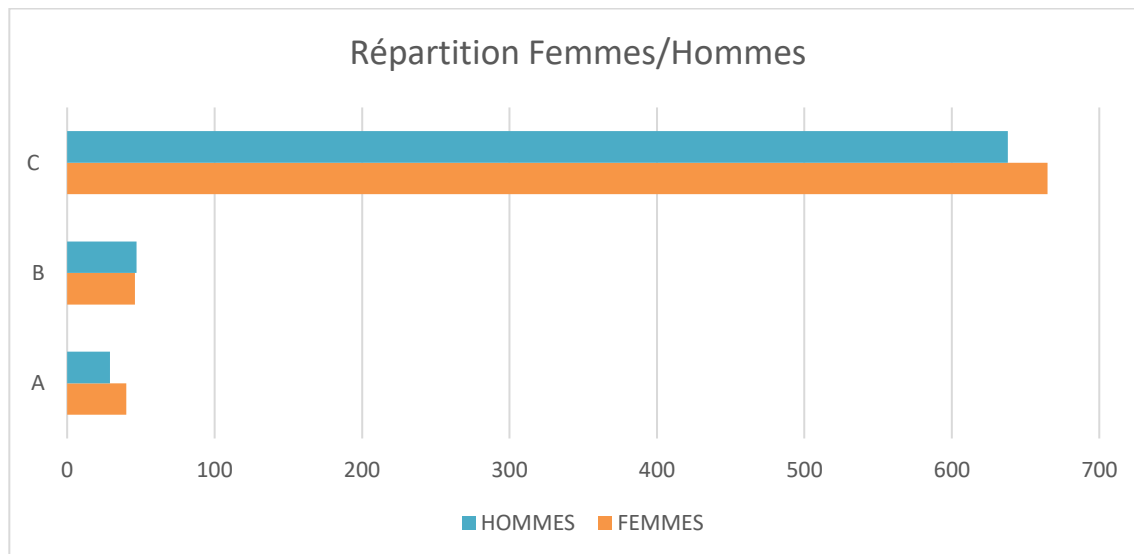
Au sein de la Ville de Saint-André la parité est globalement respectée avec une légère prédominance féminine : les femmes représentent 51.37 % des effectifs permanents. Bien que ce taux de féminisation soit stable depuis 2021, il demeure en deçà de la moyenne nationale des collectivités territoriales, établie à 61 % (données DGCL 2023)

catégorie	répartition 31.12.2025			répartition 31.12.2024		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
A	40	29	69	41	25	66
B	46	47	93	49	50	99
C	665	638	1303	661	666	1327
	751	714	1465	751	741	1492

Analyse par catégorie socio professionnelle (données décembre 2025)

L'examen de la répartition par cadre d'emplois souligne une féminisation plus marquée aux deux extrémités de la hiérarchie :

- ✓ Catégorie A : une représentation féminine forte avec 57.97 % (40 femmes sur 69 agents), confirmant l'accès des femmes aux postes d'encadrement supérieur.
- ✓ Catégorie B : une parité quasi parfaite avec 49,5 % de femmes (46 femmes sur 93 agents)
- ✓ Catégorie C : une légère majorité féminine de 51 % (665 femmes sur 1303 agents) ce secteur concentrant le plus gros volume d'effectifs de la commune.



Au titre du chapitre 014 « atténuation de produits »

Nous prévoyons cette année une ligne au titre du dégrèvement taxe habitation logements vacants à hauteur de 107 836K€ (pour mémoire le budget précédent l'inscrivait à 50 K€).

Au titre du chapitre 65 « autres charges de gestion courante »

CODE ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	POUR MÉMOIRE BUDGET PRECEDENT	BUDGET PRIMITIF 2026	variation	
				2025/2026	en %
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE - 65		9 323 054 €	9 423 769 €	100 715 €	1,08%
65134	Aides	27 000 €	35 000 €	8 000 €	29,63%
65212	Frais périscolaires	130 000 €	171 000 €	41 000 €	31,54%
65311	Indemnités de fonction	351 000 €	350 000 €	- 1 000 €	-0,28%
65312	Frais de mission et de déplacement	20 000 €	16 000 €	- 4 000 €	-20,00%
65313	Cotisations de retraite	16 000 €	16 000 €	- €	0,00%
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	15 000 €	13 000 €	- 2 000 €	-13,33%
65315	Formation	5 000 €	5 000 €	- €	0,00%
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	- €	200 €	200 €	-100,00%
6541	Créances admises en non-valeur	40 000 €	20 000 €	- 20 000 €	-50,00%
6553	Service d'incendie	1 605 607 €	1 665 390 €	59 783 €	3,72%
6558	Autres contributions obligatoires	280 000 €	480 000 €	200 000 €	71,43%
657363	CCAS/CIAS	2 200 000 €	2 200 000 €	- €	-100,00%
657364	Caisse des écoles	650 000 €	600 000 €	- 50 000 €	-7,69%
657382	Organismes publics divers	1 289 447 €	1 443 619 €	154 172 €	11,96%
65748	Autres personnes de droit privé	2 480 000 €	2 182 360 €	- 297 640 €	-12,00%
6577	Remises gratuites	- €	30 000 €	30 000 €	-100,00%
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	83 000 €	102 100 €	19 100 €	23,01%
65818	Autres	55 000 €	78 100 €	23 100 €	42,00%
6583	Pénalités sur marchés	6 000 €	5 000 €	- 1 000 €	-16,67%
6585	Intérêts moratoires	- €	1 000 €	1 000 €	-100,00%
65881	Hébergement et restauration scolaires	- €	- €	- €	-100,00%
65888	Autres	70 000 €	10 000 €	- 60 000 €	-85,71%

Le budget alloué aux charges de gestion courante s'établit à 9 423 769 €, marquant une progression maîtrisée de 1,08 % (soit une hausse de 101 K€) par rapport aux prévisions de 2025.

1. Soutien au tissu associatif et social

L'engagement de la municipalité envers la cohésion sociale reste une priorité majeure :

- Subventions aux associations : maintien d'une enveloppe globale de 2,53 M€ (via les comptes 65748 et 657382), confirmant l'appui constant de la ville aux acteurs locaux
- Action sociale (CCAS) : une dotation de 2,2 M€ est programmée. Ce montant tient compte des évolutions des règles départementales, ouvrant la voie à de nouvelles aides pour le fonctionnement des structures spécialisées (maison de jour, EHPAD)
- Action éducative (CDE) une dotation de 600 000 € est prévue.

2. Education et services publics

- La contribution communale s'ajuste à 600 K€. Cette légère baisse de 50 K€ s'explique par une amélioration de la capacité d'autofinancement propre de la structure.
- Sécurité incendie (SDIS) : le budget prévoit une hausse de 3,7 % portant la contribution à 1 665 K€
- Indemnités de fonction : elles sont budgétées à hauteur de 350 K€ conformément aux grilles réglementaires basées sur l'indice terminal de la fonction publique territoriale.

Pour rappel, le montant des indemnités de fonction des élus locaux est fixé en pourcentage du montant correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et varie selon l'importance du mandat et de la population de la collectivité ainsi que de la valeur de l'indice brut terminal.

	1996	2001	2008	2014	2020
Maire	65%	90%	89%	85%	84 %
Adjoint	26%	26%	26%	29%	27 %

3. Budgets annexes et opérations spécifiques

Des enveloppes dédiées sont fléchées vers des projets structurants :

- ANRU : 1 073 K€
- Le COLOSSE : 213 K€

Analyse des variations notables

Poste de dépense	Tendance	Commentaire
Frais périscolaires	« + 29,63 %	Augmentation significative pour atteindre 35 000 € : mise en œuvre PEDT et ateliers
Créances admises en non-valeur	« - 50,00 %	Forte baisse ramenée à 20 000 € : rationalisation des gestions facturations et impayés
Pénalités sur marchés	« - 16,67 %	Diminution prévue des frais liés aux litiges contractuels
Formation	« - 13,33 %	Ajustement du budget à 13 000 € : poursuite d'une politique de formations en intra

Au titre du chapitre 66 « charges financières »

CODE ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	POUR MÉMOIRE BUDGET PRECEDENT	BUDGET PRIMITIF 2026	variation	
				2025/2026	en %
CHARGES FINANCIERES - 66		2 231 112 €	2 162 000 €	- 69 112 €	-3,10%
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 923 112 €	2 010 000 €	86 888 €	4,52%
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	- €	- €	- €	#DIV/0!
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	308 000 €	152 000 €	- 156 000 €	-50,65%

La prévision de remboursement des emprunts est de 7 534 K€ amenant l'encours en fin d'exercice à 61 663 K€. Sur la base de ces prévisions, la durée de désendettement de la collectivité est de 6,63 ans (encours au 31/12/2026 61 663 K€/épargne brute 9 298 K€).

Dans le cadre de la gestion des collectivités locales, une capacité de désendettement établie entre 7 et 8 ans est considérée satisfaisante. Le résultat de notre capacité de désendettement à 6,63 ans situe la ville dans une situation saine.

a) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 90 020 K€, soit une prévision de hausse de 0,42% par rapport aux prévisions 2025 (+376 K€). Cette hausse s'explique principalement par :

- L'enveloppe des impôts et taxes qui est en progression de 1%, soit +278 K€ (principalement lié à l'octroi de mer) ;
- Les dotations et participations sont inscrites pour un montant de 21 994 K€, soit une baisse de 2% par rapport aux prévisions de 2025 dû au caractère exceptionnel de certaines recettes perçues en 2025, liées à des opérations de régularisation et à l'arrêt ou la non-reconduction de certaines subventions. Les enveloppes prévues pour la Dotation forfaitaire des communes (DFC) et la Dotation d'aménagement des communes d'Outre-mer restent inchangées ;
- Les autres produits de gestion enregistrent une baisse de 296 K€ (enveloppe indemnités liées à Garance revue à la baisse)
- Les produits et taxes sont stables.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

L'impact des prix sur l'investissement local en 2025... et avant !

L'OFGL nous livre les résultats de **son indice des prix des dépenses d'équipement des collectivités locales pour 2025 : +1, %**.

Au sein de cet indice, les composantes liées aux coûts dans le bâtiment sont légèrement plus marquées (+1,4% dans le neuf et +1,8% pour la rénovation) que celle liée à ceux des travaux publics 🏗️ (+0,9%). Sur 6 ans et sans tenir compte des éventuelles variations sur les marges pratiquées, les prix ont progressé de 17,6%.

Une réalisation qui coûtait 100 en 2019 nécessite dorénavant de payer 118.

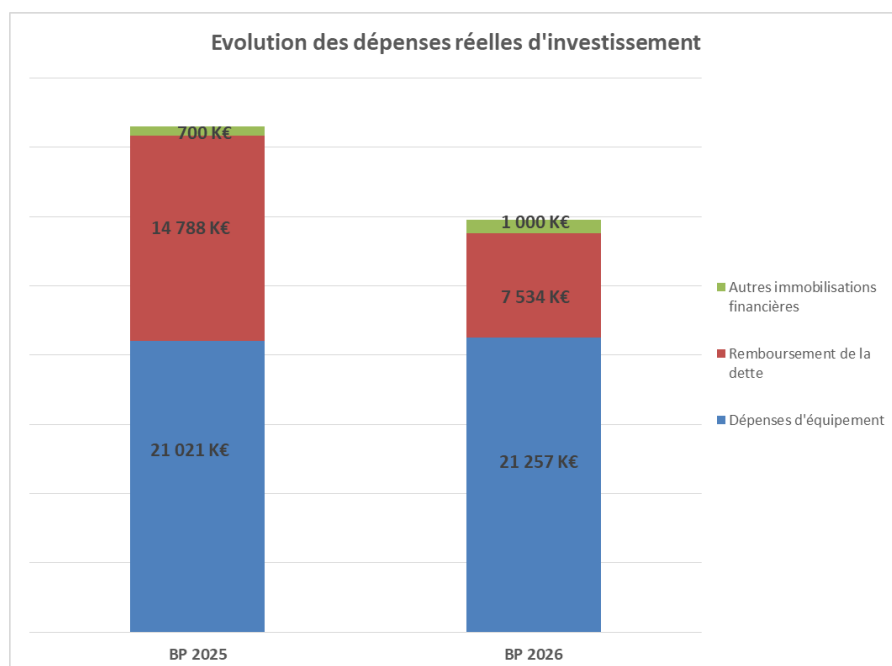
A titre de comparaison, l'indice des prix à la consommation a subi une hausse de 16% sur la même période. Trois années se caractérisent par une hausse limitée des prix (2020, 2024 et 2025). En revanche, trois autres sont très dynamiques (2021, 2022 et 2023) notamment en raison de l'envol des coûts en matière d'énergie.

Le mandat municipal qui se termine aura donc connu une croissance des prix près de 4 fois supérieur à celle du cycle précédent (+4,6% entre 2013 et 2019). 📈

Parallèlement, les premières estimations pour l'évolution des dépenses d'équipement des collectivités en 2025 tournent autour de +3,4% en valeur (hausse du côté du bloc communal mais net repli dans les départements et régions). Si ces estimations se confirment, les prix capteraient 1/3 de la hausse de 2025.

🔄 Avec une croissance de 2,2% en volume (hors effet des prix) en 2025, les dépenses d'équipement marqueraient le pas en 2025 par rapport aux nets rebonds des deux années précédentes (~+5%).

a) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Cap sur 2026 : un investissement ciblé pour la modernisation de Saint-André

Le budget primitif 2026 marque une étape de consolidation et de concrétisation des projets municipaux. Avec une enveloppe de 29 792 K€, la ville optimise ses ressources pour finaliser des chantiers structurants tout en ajustant ses dépenses d'équipement au plus près des besoins réels du territoire.

Des projets au service de la qualité de vie

L'investissement se concentre sur des piliers essentiels pour l'épanouissement des citoyens :

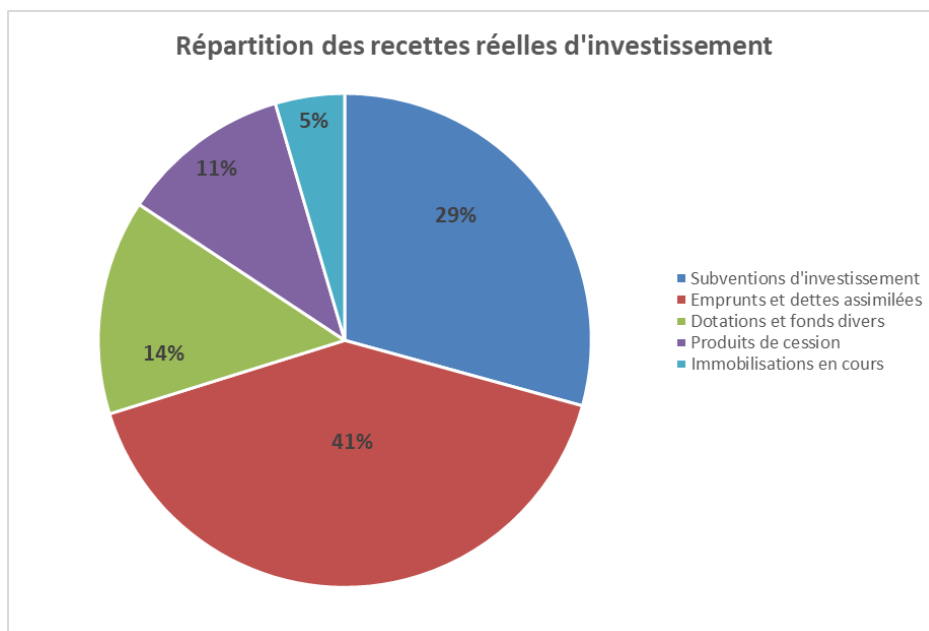
- Education et jeunesse : une priorité absolue avec la réhabilitation des jardins d'enfants, l'amélioration du confort thermique des écoles et le renforcement de la médecine scolaire
- Sport et culture : dynamisation des quartiers via la création d'équipements sportifs à Rivière du Mât les Bas, de plateaux synthétiques à l'Etang et Petit Bazar, et la modernisation de la médiathèque Lacaussade.
- Cadre de vie et proximité : poursuite de la mise en place d'aires de jeux, extension du cimetière de Champ Borne et aménagement du site touristique du Colosse.
- Sécurité et mobilité : modernisation de la vidéo protection et sécurisation des voiries (avenue Ile De France, voiries tertiaires (quartiers)) pour favoriser les déplacements doux (vélos et piétons)

b) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Une stratégie de financement équilibrée et saine

La ville s'appuie sur un modèle de financement solide pour porter ses ambitions, 21994 K€ de recettes réelles :

- Optimisation des subventions : un fort soutien des partenaires (Etat, CAF, région, Europe, département) qui finance près de 29 % des projets limitant ainsi l'effort direct de la commune
- Mobilisation des fiscalités dédiées : utilisation efficace du FCTVA et de la taxe d'aménagement (3 100 K€)
- Valorisation du patrimoine : une stratégie active de vente de terrains (ZAE Ravine Creuse, lotissement Flamboyants, Cambuston AD 87, déchetterie Grand Canal, Cité Artisanale, Dioré BS 157, Collège Sainte Geneviève AP 924...etc. permettant de générer 2 457 K€ de recettes supplémentaires pour réinvestir dans la Ville.



- La baisse comptable du budget reflète une gestion plus fine, alignée sur l'avancement réel des travaux
- Un équilibre maîtrisé entre autofinancement, subventions et cessions immobilières pour garantir l'avenir sans peser sur les finances futures
- Un programme de travaux qui touche tous les secteurs : scolaire, sportif, social, et environnemental.

3) L'ÉPARGNE

L'épargne : indicateur de la santé financière

Grâce à une dynamique des recettes supérieure à celle des dépenses, la municipalité dégagne des marges de manœuvre significatives pour financer ses projets de demain.

Une capacité d'auto financement solide

L'épargne brute, véritable baromètre de la santé financière de la Ville, s'élève à 9 298 K€. Elle représente l'excédent dégagé par l'exploitation courante après avoir payé toutes les charges de fonctionnement

Le calcul de notre performance : $9\,298\,246\text{ €} = \text{recettes réelles de fonctionnement (RRF)} (-) \text{ la dépense réelle de fonctionnement (DRF)} (+) \text{ travaux en régie.}$

Les trois niveaux d'analyse de l'ÉPARGNE

Pour une lecture claire de notre situation financière, nous distinguons trois indicateurs clés :

1. L'épargne de gestion (épargne brute (+) les intérêts de la dette) : 11 460 K€ : elle mesure la performance pure des services municipaux avant le poids des intérêts de la dette. C'est le reflet de l'efficacité opérationnelle de la Ville.
2. L'épargne brute (9 298 K€) : c'est la somme disponible pour couvrir le remboursement du capital de la dette et financer de nouveaux investissements (écoles, routes, équipements)
3. L'épargne nette (1 764 K€) : une fois le remboursement du capital de la dette effectué (7 534 K€) la Ville dégagne un excédent net. Cette épargne de précaution confirme que Saint-André est

capable de rembourser ses emprunts tout en conservant une capacité d'autofinancement propre.

EN RESUME

Type d'épargne	Montant 2026	Signification
Épargne de gestion	11,46 M€	Efficacité des services
Épargne brute	9,30 M€	Capacité d'autofinancement globale
Épargne nette	1,76 M€	Richesse créée après remboursement de la dette

Le maintien d'une épargne nette positive est le gage d'une gestion responsable, permettant de poursuivre le développement de la Ville sans dégrader sa situation financière.

Au regard des orientations ainsi exposées, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif 2026 de la Ville.



LE BUDGET ANNEXE 2026 – BUDGET ANRU II

L'ANRU : un levier de solidarité, pas une finalité

La politique de rénovation urbaine de la Ville s'inscrit dans une approche réaliste et pragmatique de la situation sociale du territoire.

Il convient de rappeler que la Municipalité ne saurait se réjouir du bénéfice d'un budget ANRU par principe. L'éligibilité à ces fonds témoigne avant tout des difficultés socio-économiques persistantes au sein de nos zones prioritaires.

Toutefois, la Ville se félicite d'être soutenue par l'Etat dans cette mission de réparation urbaine. Sans ce levier de solidarité nationale, la transformation profonde de nos quartiers et le rétablissement de l'équité territoriale ne pourraient être envisagés.

La Ville gère actuellement une transition entre deux phases majeures :

ANRU 2 : finalisation des opérations de requalification engagées, visant à transformer durablement le quotidien des résidents

ANRU 3 : le nouveau programme est d'ores et déjà en phase de réflexions et d'écriture préparatoire. Cette phase de conception est cruciale pour anticiper les besoins futurs et garantir qu'aucune rupture ne vienne freiner l'élan de modernisation engagé.

Le Budget 2026 ANRU 2 ne se limite pas à une gestion comptable ; il utilise le fonctionnement comme levier de réussite pour des investissements records, tout en inscrivant la rénovation urbaine dans une trajectoire de long terme.

I. PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE ANRU II

Il est rappelé que le budget primitif 2026 tel qu'il est ici présenté n'intègre pas les résultats et les restes à réaliser du Compte Administratif 2025.

Le budget de l'ANRU II s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 073 K€ et en section d'investissement à hauteur de 10 380 K€.

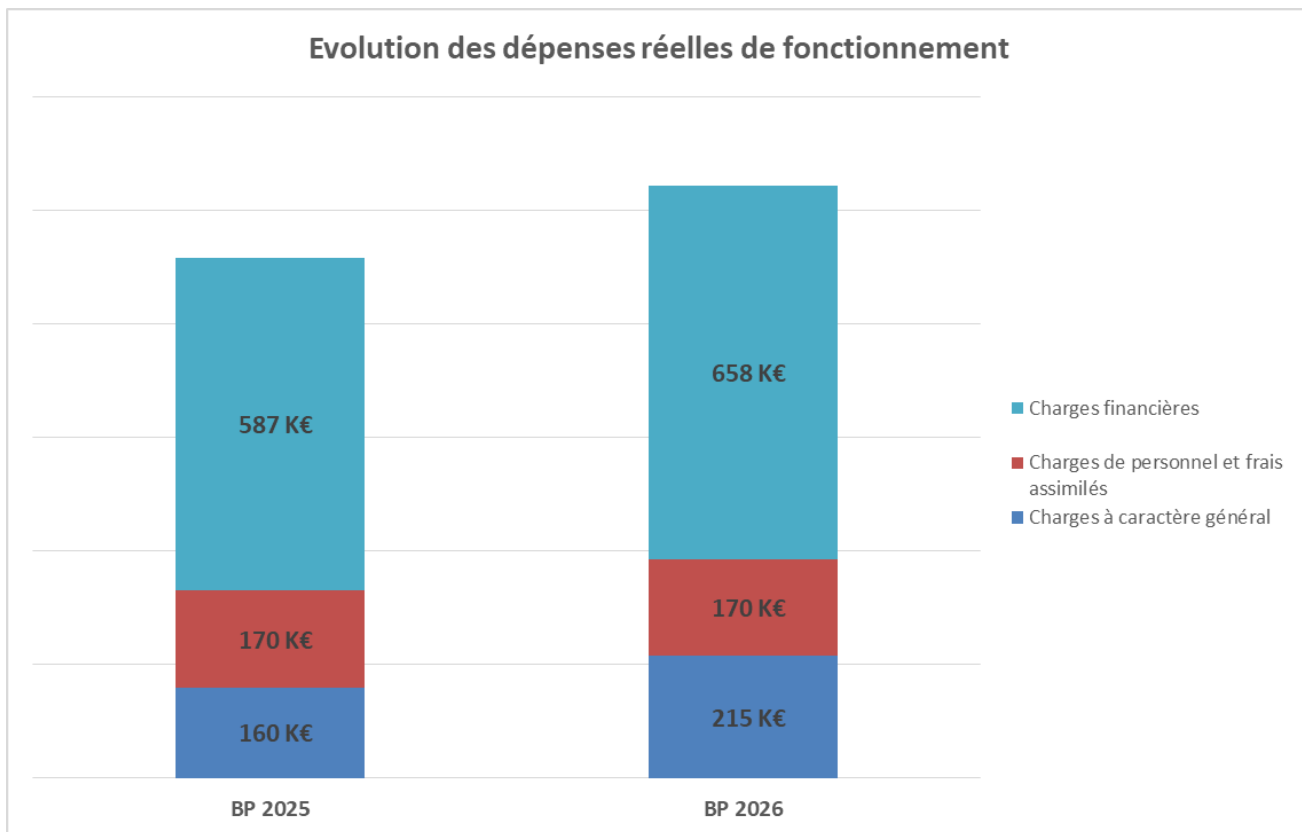
1. La section de fonctionnement : un pilotage financier au service de la proximité

	BP 2025	BP2026
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	947 158,00 €	1 073 119,00 €
011 Charges à caractère général	160 000,00 €	215 119,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	170 000,00 €	170 000,00 €
014 Atténuation de produits	- €	- €
65 Autres charges de gestion		- €
DEPENSES DE GESTION COURANTE	330 000,00 €	385 119,00 €
66 Charges financières	587 158,00 €	658 000,00 €
67 Charges spécifiques		- €
68 Provisions		- €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	917 158,00 €	1 043 119,00 €
023 Virement à la section d'investissement		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €	30 000,00 €
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	30 000,00 €	30 000,00 €
D002 Déficit de fonctionnement reporté		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	947 158,00 €	1 073 119,00 €
013 Atténuation de charges (sauf icne)		
70 Produits et taxes		
73 Impôts et taxes		
731 Fiscalité locale		
74 Dotations, participations	947 158,00 €	1 073 119,00 €
75 Autres produits de gestion		
RECETTES DE GESTION COURANTE	947 158,00 €	1 073 119,00 €
76 Produits financiers		
77 Produits spécifiques		
78 Reprise sur amortissement, dépréciation et provisions		
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	947 158,00 €	1 073 119,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €	- €
R002 Exédent de fonctionnement reporté		

a) Les dépenses de fonctionnement

Le budget de fonctionnement, en progression de 14 % (1 043 K€) traduit une volonté de renforcer l'ingénierie territoriale. Ce choix stratégique permet d'assurer un suivi rigoureux des conventions signées avec le CAUE et de financer une communication transparente auprès des administrés sur leur cadre de vie. Les charges financières sont en légère augmentation en raison de l'emprunt souscrit en 2025 et pour lequel il convient de procéder aux remboursements des frais d'intérêts.

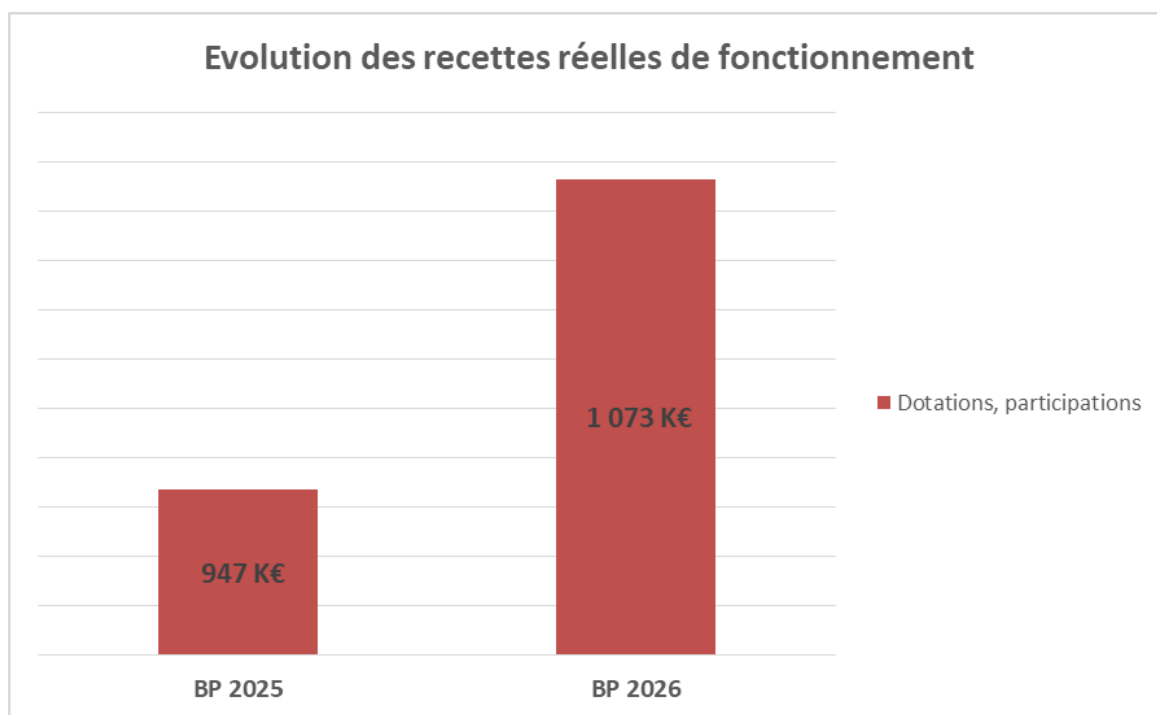
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement



b) Les recettes de fonctionnement

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par le versement de la participation de la ville à hauteur de 1 073 K€.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement



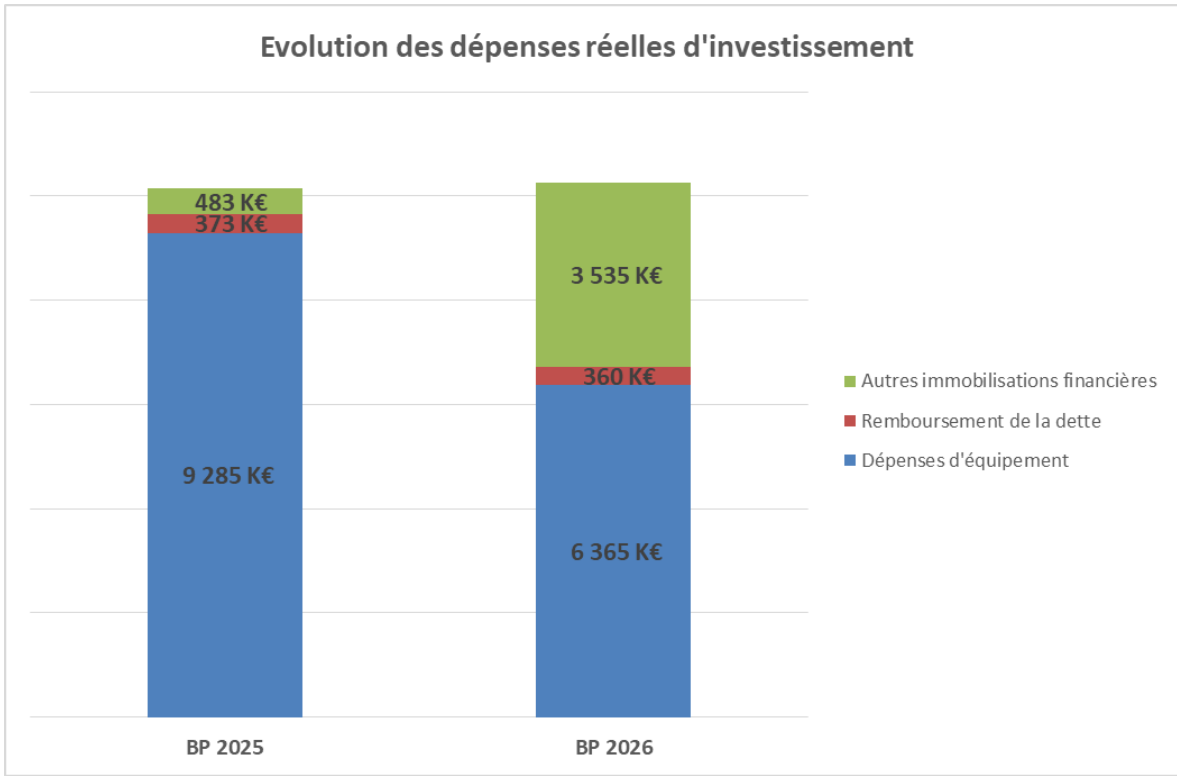
2. L'investissement : un effort massif de 10,37 M€

	BP 2025	BP2026
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 261 398,00 €	10 379 694,00 €
20 Immobilisations incorporelles	3 588 383,75 €	2 229 924,00 €
204 Subventions d'équipement	- €	- €
21 Immobilisation corporelles	116 615,60 €	1 414 770,00 €
23 Immobilisations en cours	5 580 721,65 €	2 720 000,00 €
DEPENSES D'EQUIPEMENT	9 285 721,00 €	6 364 694,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	373 177,00 €	360 000,00 €
27 Autres immobilisations financières	482 500,00 €	3 535 000,00 €
13 Subventions d'investissement	- €	
DEPENSES FINANCIERES	855 677,00 €	3 895 000,00 €
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 141 398,00 €	10 259 694,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
041 Opérations patrimoniales	120 000,00 €	120 000,00 €
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	120 000,00 €	120 000,00 €
D001 - Déficit d'investissement reporté		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 261 398,00 €	10 379 694,00 €
13 Subventions d'investissement	4 453 215,00 €	6 634 900,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	4 146 625,00 €	- €
204-subvention d'équipement versées	- €	
23 Immobilisations en cours	- €	
RECETTES D'EQUIPEMENT	8 599 840,00 €	6 634 900,00 €
10 Dot et fonds divers (sauf 1068)	1 511 558,00 €	1 000 575,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	- €	
27 Autres immobilisations financières	- €	2 594 219,00 €
024 - Produits de cession	- €	
RECETTES FINANCIERES	1 511 558,00 €	3 594 794,00 €
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 111 398,00 €	10 229 694,00 €
021 Virement de la section de fonct.	- €	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €	30 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	120 000,00 €	120 000,00 €
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	150 000,00 €	150 000,00 €
R001 Excédent d'investissement reporté		

a) Les dépenses d'investissement

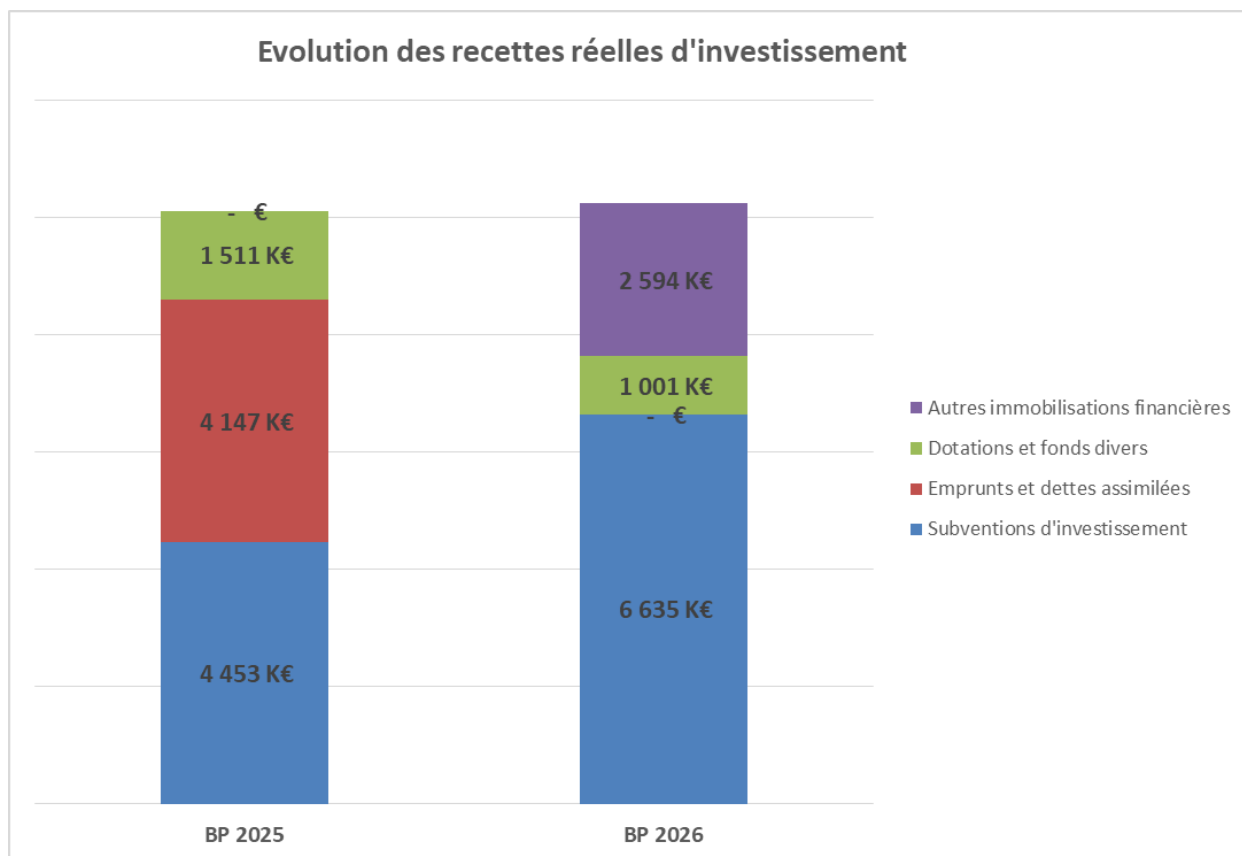
La collectivité maintient un niveau d'investissement élevé pour concrétiser ses projets structurants :

- Infrastructures : finalisation du Chemin Lontan et réhabilitations des axes Victor Hugo et de la République, rue de la Communauté
- Cadre de vie : études opérationnelles pour la « coulée verte » et modernisation des squares et mail Victoria
- Equipement : poursuite du projet Grand Place et maison du projet
- Culture : projet La G'Art
- Sécurité : construction du nouveau centre de police municipale et son CSU



Des acquisitions sont prévues au chapitre 27 à hauteur de 3 535 000 € : acquisitions pour le projet Grande Place ainsi que les futurs travaux de la Rue de la République.

b) Les recettes d'investissement



Parallèlement aux dépenses d'investissement, les recettes réelles d'investissement progressent légèrement de 1%. Les recettes proviennent essentiellement de :

- Subventions pour un montant de 6 635 K€ (ANRU, Etat et CIREST) ;
- Commercialisation à hauteur de 2 594 K€ ;
- Remboursement du FCTVA pour 1 001 K€.

Au regard des orientations ainsi exposées, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif 2026 du Budget Annexe ANRU II.



LE PARC DU COLOSSE : l'ambition retrouvée

Le budget primitif 2026 du Parc du Colosse n'est pas une simple reconduction comptable ; il est la traduction financière d'une véritable ambition territoriale.

Après avoir subi de très nombreuses années d'immobilisme avec l'inaccessibilité et le non fonctionnement du bassin de baignade qui ont pesé sur l'attractivité de notre littoral, le site opère une mutation profonde pour redevenir le poumon vert et bleu de notre micro région Est et même de la Région.

L'enjeu central de cet exercice est l'ouverture imminente du bassin de baignade, projet dont nous avons relancé les procédures complexes dès 2021. Ce site s'affirme désormais comme un équipement de dimension régionale, dont l'influence dépasse largement les frontières de Saint-André pour rayonner sur l'ensemble de l'île.

Cette dynamique se traduit par une structure budgétaire volontariste

Il est rappelé que le budget primitif 2026 tel qu'il est ici présenté n'intègre pas les résultats et les restes à réaliser du Compte Administratif 2025

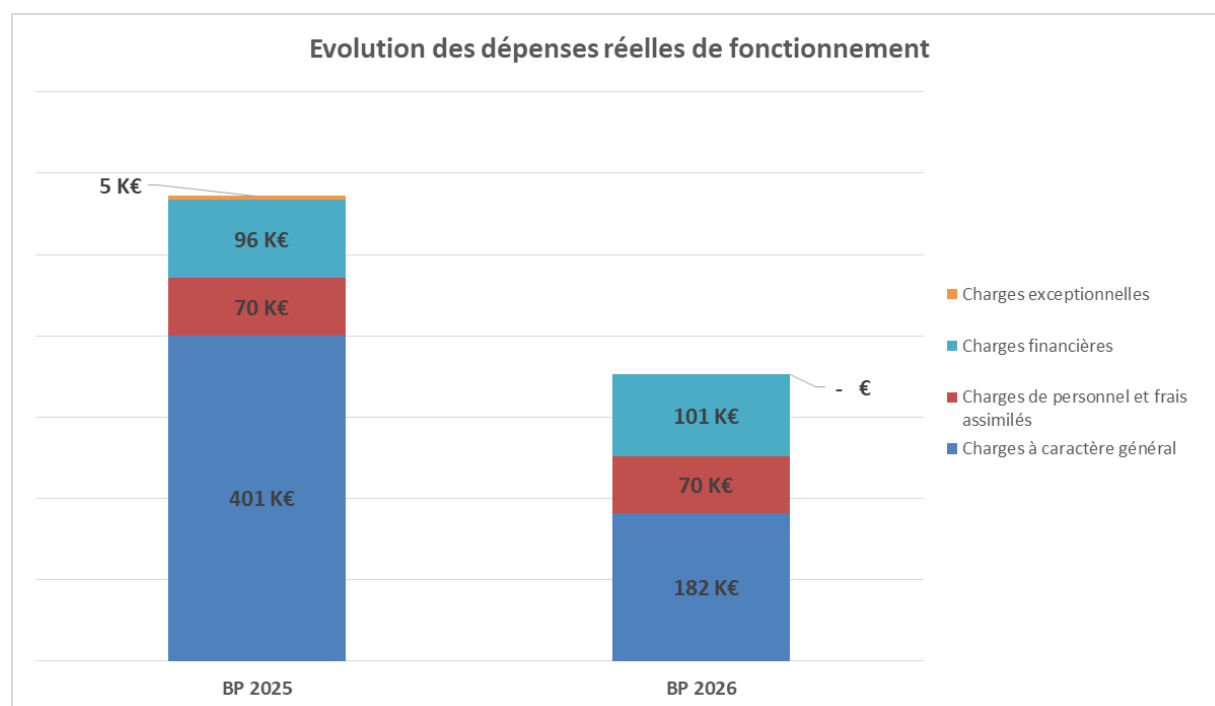
PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE LE COLOSSE

1. La section de fonctionnement : un pilotage financier au service d'un équipement devenu enfin accessible à toutes et tous

	BP 2025	BP2026
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	622 289,00 €	403 000,00 €
011 Charges à caractère général	401 000,00 €	182 000,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	70 000,00 €	70 000,00 €
014 Atténuation de produits		- €
65 Autres charges de gestion		- €
DEPENSES DE GESTION COURANTE	471 000,00 €	252 000,00 €
66 Charges financières	96 289,00 €	101 000,00 €
67 Charges spécifiques	5 000,00 €	- €
68 Provisions		- €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	572 289,00 €	353 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00 €	50 000,00 €
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	50 000,00 €	50 000,00 €
D002 Déficit de fonctionnement reporté		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	622 289,00 €	403 000,00 €
013 Atténuation de charges (sauf icne)	280 000,00 €	
70 Produits et taxes	342 289,00 €	140 000,00 €
73 Impôts et taxes		
731 Fiscalité locale		
74 Dotations, participations		213 000,00 €
75 Autres produits de gestion		
RECETTES DE GESTION COURANTE	622 289,00 €	353 000,00 €
76 Produits financiers		
77 Produits spécifiques		
78 Reprise sur amortissement, dépréciation et provisions		
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	622 289,00 €	353 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		50 000,00 €
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €	50 000,00 €
R002 Exédent de fonctionnement reporté		

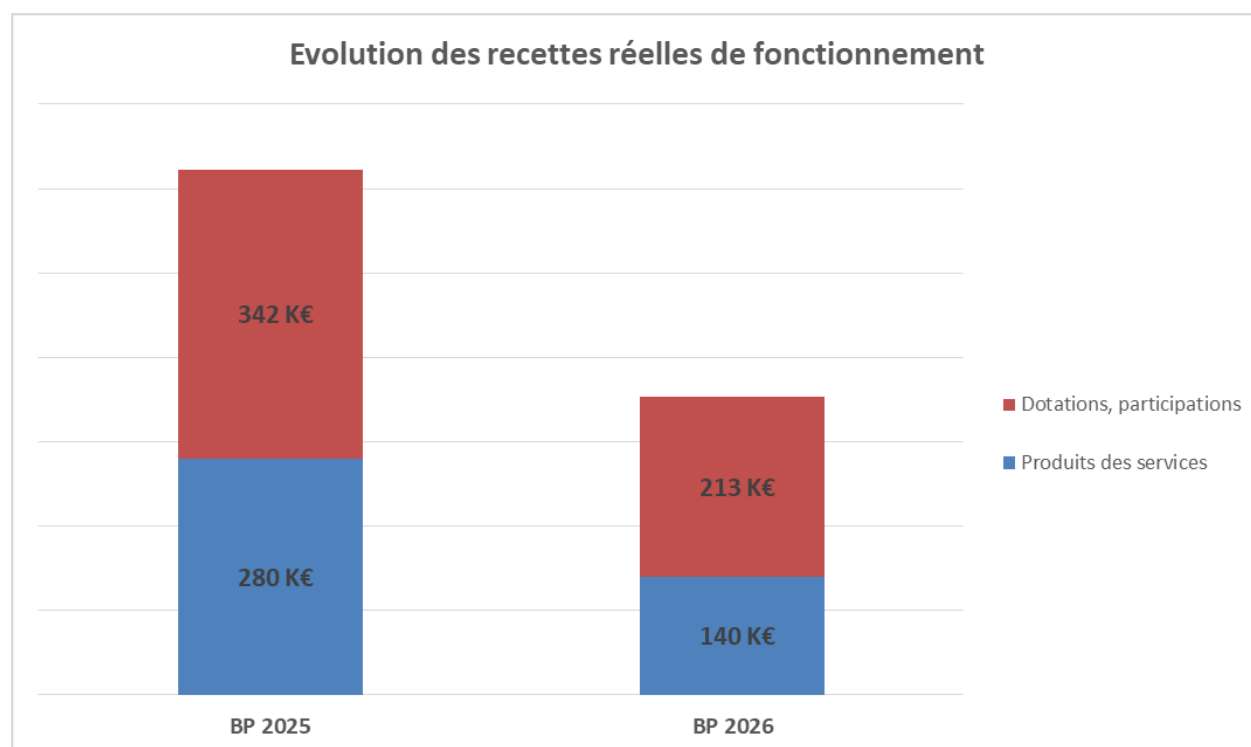
En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à hauteur de 403 K€..

a) Les dépenses de fonctionnement



Nous inscrivons une baisse assumée du chapitre 011 à hauteur de 226 000 €uros, correspondant aux frais de gardiennage et sécurité ; le choix étant de redéployer nos agents en charge des surveillances de site en lieu et place de prestations de services privées.

b) Les recettes de fonctionnement

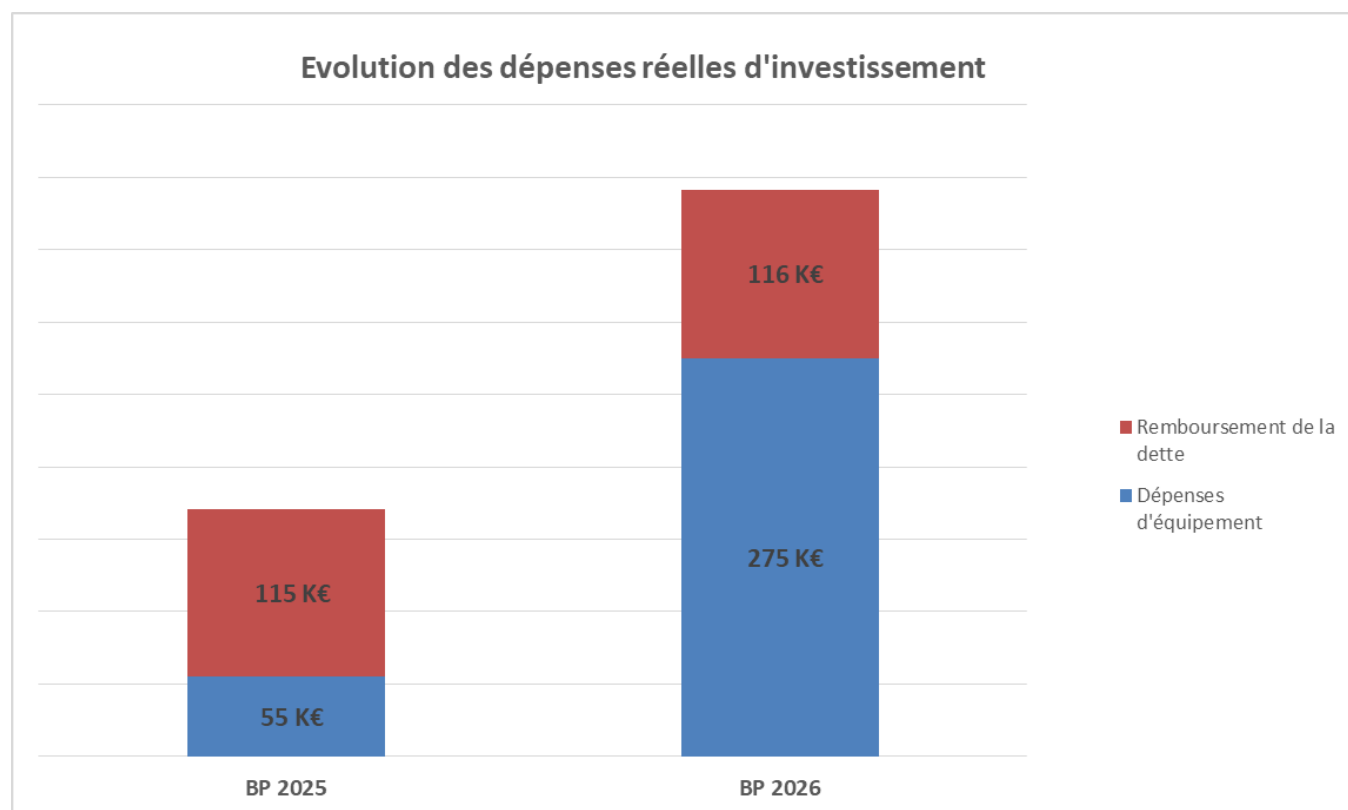


Les recettes réelles de fonctionnement de 353 K€ sont en baisse de 43%, corrélée à la diminution des dépenses de fonctionnement. La participation de la ville tient ici compte du financement des besoins.

2. L'investissement : un montant porté à 471 K€

	BP 2025	BP2026
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	200 368,00 €	471 000,00 €
20 Immobilisations incorporelles		20 000,00 €
204 Subventions d'équipement		
21 Immobilisation corporelles	35 000,00 €	255 000,00 €
23 Immobilisations en cours	20 000,00 €	- €
DEPENSES D'EQUIPEMENT	55 000,00 €	275 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	115 368,00 €	116 000,00 €
27 Autres immobilisations financières		
13 Subventions d'investissement		- €
DEPENSES FINANCIERES	115 368,00 €	116 000,00 €
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	170 368,00 €	391 000,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		50 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	30 000,00 €	30 000,00 €
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	30 000,00 €	80 000,00 €
D001 - Déficit d'investissement reporté		
RECETTES D'INVESTISSEMENT	200 368,00 €	471 000,00 €
13 Subventions d'investissement	35 000,00 €	56 000,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées		- €
204-subvention d'équipement versées		150 000,00 €
23 Immobilisations en cours		
RECETTES D'EQUIPEMENT	35 000,00 €	206 000,00 €
10 Dot et fonds divers (sauf 1068)	85 368,00 €	185 000,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		
27 Autres immobilisations financières		
024 - Produits de cession		
RECETTES FINANCIERES	85 368,00 €	185 000,00 €
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	120 368,00 €	391 000,00 €
021 Virement de la section de fonct.		- €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €	50 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	50 000,00 €	30 000,00 €
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	80 000,00 €	80 000,00 €
R001 Excédent d'investissement reporté		

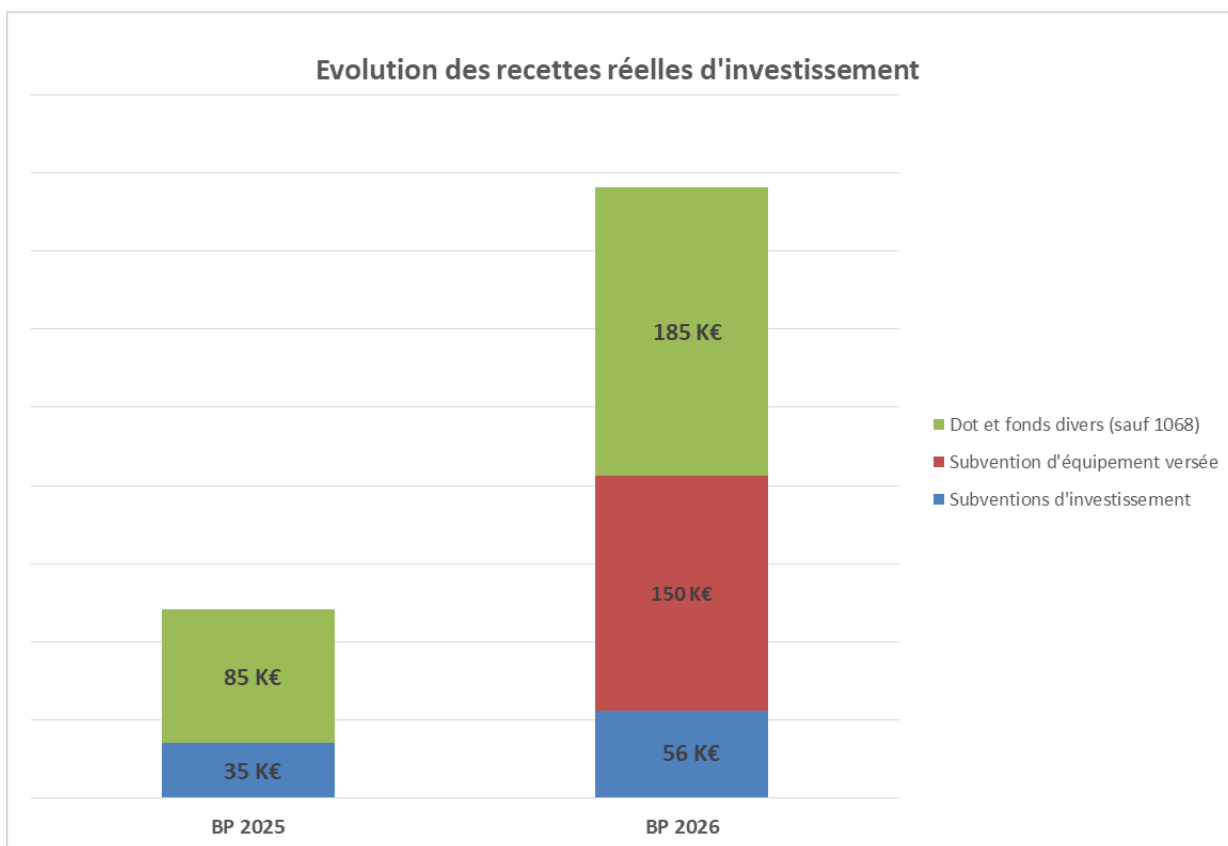
a) Les dépenses d'investissement



L'enveloppe des dépenses réelles d'investissement s'élève à 391 K€, soit + 221 K€ par rapport au BP 2025 (170 K€). Les dépenses d'équipement prévues sont :

- L'acquisition de mobilier (Food court, mobilier urbain pour le bassin de baignade et le parc) ;
- La construction de locaux de stockage ;
- L'aménagement d'espace de jeux de plein air ;
- La construction d'abris couverts pour les cycles.

b) Les recettes d'investissement



Les recettes réelles d'investissement augmentent de 271 K€ (dont 150 K€ de subvention d'équipement versée par la ville).

Le succès de cette nouvelle ère repose désormais sur notre capacité à adapter nos outils de gestion. L'ouverture d'un bassin de baignade et l'affluence régionale qu'il va générer soulèvent des interrogations légitimes sur le mode de gouvernance.

Le modèle de gestion, hérité d'une époque où le parc n'était encore qu'un simple lieu de promenade, doit faire l'objet d'une analyse lucide. Face aux exigences de sécurité aquatique, de maintenance technique spécialisée et d'animation nécessaire, la collectivité doit déterminer la structure la plus agile et la plus efficiente. Le pilotage d'un site de cette envergure exige une adaptabilité qui interroge nos schémas classiques, afin d'assurer aux usagers une expérience à la hauteur de cet investissement historique.

Au regard des orientations ainsi exposées, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif 2026 du Budget Annexe COLOSSE.



LE BUDGET ANNEXE 2026 – BUDGET FOSSOYAGE

BUDGET FOSSOYAGE : vers une modernisation de la gestion

Le budget annexe du fossoyage pour l'exercice 2026 s'inscrit dans une phase de transition administrative et comptable. Si ce budget permet historiquement de suivre l'équilibre financier spécifique aux opérations funéraires, la structure même de sa gestion est aujourd'hui réinterrogée.

PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE FOSSOYAGE

Pour cet exercice 2026, le budget annexe présente uniquement une section de fonctionnement qui s'équilibre à hauteur de 24 000 €uros contre 17 000 €uros au BP 2025.

	BUDGET PRIMITIF 2025	BUDGET PRIMITIF 2026
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 000,00 €	24 000,00 €
011 Charges à caractère général	1 000,00 €	6 000,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00 €	18 000,00 €
014 Atténuation de produits	- €	- €
65 Autres charges de gestion	- €	- €
DEPENSES DE GESTION COURANTE	17 000,00 €	24 000,00 €
66 Charges financières	- €	- €
67 Charges spécifiques	- €	- €
68 Provisions	- €	- €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	17 000,00 €	24 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	- €	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €	- €
D002 Déficit de fonctionnement reporté		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 000,00 €	24 000,00 €
013 Atténuation de charges (sauf icne)	- €	- €
70 Produits et taxes	17 000,00 €	24 000,00 €
73 Impôts et taxes	- €	- €
731 Fiscalité locale	- €	- €
74 Dotations, participations	- €	- €
75 Autres produits de gestion	- €	- €
RECETTES DE GESTION COURANTE	17 000,00 €	24 000,00 €
76 Produits financiers	- €	- €
77 Produits spécifiques	- €	- €
78 Reprise sur amortissement, dépréciation et provisions	- €	- €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	17 000,00 €	24 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	- €	- €
R002 Exédent de fonctionnement reporté	- €	- €

a) Les dépenses de fonctionnement

L'enveloppe de 24 000 € se répartit entre les charges à caractère général (6 000 €) et les charges de personnel et frais assimilés (18 000 €), reflétant le coût du service rendu aux familles.

b) Les recettes de fonctionnement

Elles reposent intégralement sur les produits des services (chapitre 70) pour un montant identique de 24 000 €uros assurant l'autofinancement de l'activité.

Une réflexion stratégique sur la gouvernance comptable.

Au-delà des chiffres est engagée une réflexion profonde sur la pertinence du maintien de ce budget annexe.

Dans le cadre de la gestion en nomenclature M 57, la réglementation offre la possibilité d'intégrer ces activités directement au sein du budget principal de la Ville (code fonction)

Cette simplification permettrait :

Une meilleure lisibilité de l'action communale

Une optimisation des processus administratifs et comptables

A ce titre, un travail d'analyse et de prospective est actuellement mené par la DGA QGP ; ce diagnostic vise à évaluer l'opportunité d'une vision budgétaire tout en garantissant la transparence des coûts liés au fossoyage, avant une éventuelle décision de réintégration dans les prochains exercices.

Au regard des orientations ainsi exposées, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif 2026 du Budget Annexe FOSSOYAGE.



CONCLUSION GENERALE

L'examen de ces budgets primitifs 2026 démontre que la cohérence politique reste notre boussole. Loin d'être un simple exercice de comptabilité publique, cette programmation budgétaire est le prolongement naturel et vigoureux du contrat de confiance que le suffrage universel a renouvelé.

Ce budget est la traduction financière d'une majorité qui ne cherche pas son souffle mais qui accélère sa marche.

Loin de marquer un commencement, ce budget vient consolider nos acquis tout en projetant Saint-André vers de nouveaux sommets. Nous ne découvrons pas les dossiers, nous les achevons :

- L'aboutissement de nos combats : l'ouverture imminente du bassin de baignade du Colosse est le symbole de notre persévérance. Là où d'autres ont laissé place à l'immobilisme, nous avons, depuis 2021, imposé une méthode qui porte aujourd'hui ses fruits.
- La maturité de notre gestion : la réflexion menée sur nos modes de gouvernance et l'optimisation de nos budgets annexes démontrent que notre expérience est au service de l'efficacité publique
- L'audace confirmée : avec 30,3 M€ d'investissement, nous prouvons que le renouvellement de notre mandat est synonyme d'une ambition décuplée pour nos quartiers, notre jeunesse et nos gramounes.

En activant les 5 piliers fondateurs de notre projet de mandature, nous réaffirmons notre identité politique. Nous choisissons de bâtir une cité qui protège, investit, rayonne.

Ces budgets 2026 sont le moteur de la transformation durable de notre territoire.

Forts de la légitimité renouvelée par les urnes, nous engageons avec détermination la transformation de Saint-André pour les sept prochaines années.

Le cap est clair, la méthode est éprouvée : plus loin, ensemble, pour l'excellence et la solidarité

Je conclurai avec cette phrase, empruntée à Victor Hugo, et qui illustre parfaitement notre propos : « l'avenir est une porte, le passé en est la clé », avoir su régler les dossiers historiques pour ouvrir aujourd'hui les portes de l'avenir pour notre Ville.

Je vous remercie pour votre lecture attentive de ce rapport de présentation des budgets primitifs aujourd'hui soumis à vos votes.